

Novembre-Décembre 2022

#183

Deuil-La Barre

votre magazine d'infos

www.deuillabarre.fr



Un plan de sobriété
énergétique
face à la crise

Actualités | Budget Participatif | **Dossier** | Ville inclusive | **Cimetière** | Rénovation
du Monument aux Morts 1914-1918 | **Scolaire** | Projet de cour Oasis |



Sommaire



6 Vie locale

Collecte nationale des Banques Alimentaires

7 Jumelage

55 ans d'amitié avec Nieder-Eschbach

10 Actualités

Un plan de sobriété énergétique

16 Environnement

Semaine Européenne de Réduction des Déchets

17 Cimetière

Le monument aux morts rénové

La gestion différenciée pour l'entretien

20 Santé

Bienvenue aux nouveaux professionnels de santé

22 Aménagement

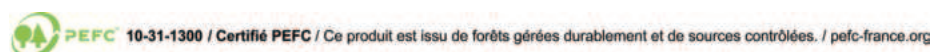
Passage en zone 30

Le point sur la fibre optique

Connectez-vous !   



Magazine d'informations municipales : Hôtel de ville - 95170 Deuil-La Barre - courriel : communication@deuillabarre.fr
Directeur de la publication : Muriel SCOLAN, Maire - Rédaction : Anne-Laure Lassierra ; Photos/visuels : Anne-Laure Lassierra
/ Service communication / Adobe Stock - Mise en page : Nathalie Sellem ; Impression : Imprimerie RAS - 01 39 33 01 01 -
12 000 ex. - Dépôt légal : Novembre-Décembre 2022 - ISSN 1283-5145



Votre municipalité

Muriel SCOLAN, Maire

Permanence sur rendez-vous
le 1^{er} lundi de chaque mois :
01 34 28 66 21

Michel BAUX

1^{er} Adjoint au maire

**Délégué à l'administration générale,
à la santé et aux instances associatives
et participatives**

Sur rendez-vous :

- Administration générale : 01 34 28 66 07
- Santé : 01 30 10 39 80
- Instances associatives et participatives :
01 34 28 66 21

Dominique PETITPAS

2^e Adjointe au maire

**Déléguée à la jeunesse, aux sports,
à l'habitat et au logement**

Sur rendez-vous • Jeunesse : 01 34 28 66 17

- Sports : 01 34 28 66 20
- Habitat et logement : 01 34 28 65 74

Alain CHABANEL

3^e Adjoint au maire

**Délégué à l'environnement,
à la transition écologique et aux travaux**

Sur rendez-vous : 01 34 28 65 92

Ghislaine DOUAY

4^e Adjointe au maire

**Déléguée au cadre de vie, à la gestion urbaine
de proximité et à la petite enfance**

Sur rendez-vous • Cadre de vie : 01 34 28 65 92

- Gestion urbaine de proximité : 01 34 28 65 27
- Petite enfance : 01 30 10 13 00

Slimann TIR

5^e Adjoint au maire

**Délégué à la sécurité, aux préventions,
au commerce, au développement économique
et à l'emploi**

Sur rendez-vous • Sécurité, préventions :
01 34 28 65 61 • Commerce, développement
économique et emploi : 01 34 28 66 03

Béatrice BRINGER

6^e Adjointe au maire

Déléguée aux mobilités et aux voiries

Sur rendez-vous : 01 34 28 65 92

Bertrand DUFOYER

7^e Adjoint au maire

Délégué aux finances et aux affaires scolaires

Sur rendez-vous • Finances : 01 34 28 65 50
• Affaires scolaires : 01 34 28 65 21

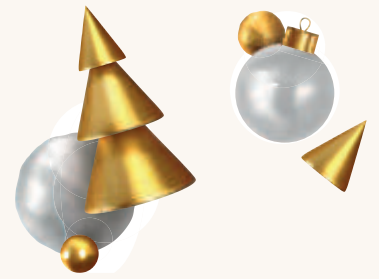
Laurence GERMAIN

8^e Adjointe au maire

**Déléguée à l'action sociale, à la famille
et au handicap**

Sur rendez-vous : 01 34 28 66 36

ÉDITORIAL



Chères Deuilloises, chers Deuillois,

Conséquence directe du réchauffement climatique, les feux de forêt liés à la canicule conjugués aux faibles précipitations ont été plus importants que jamais cet été en Europe. Et si l'Ile-de-France n'a pas brûlé, notre région n'a pas été épargnée, avec des pics de chaleur s'élevant jusqu'à 42°C en juillet.

Selon un sondage Harris Interactive « **près de deux tiers des Français estiment que les pouvoirs publics n'agissent pas assez en faveur de l'environnement et cette opinion traverse désormais toutes les catégories de la population** ». L'enjeu n'est pas vital seulement pour l'environnement, il l'est aussi pour notre capacité à vivre ensemble.

Il nous appartient d'adapter nos politiques publiques à un climat qui change rapidement et d'initier les nécessaires mutations inventives qu'il convient de mettre en place. Qu'il s'agisse de transition énergétique, de végétalisations des espaces urbains ou encore d'îlots de fraîcheur, toutes les pistes sont actuellement envisagées.

C'est d'ailleurs dans cet esprit que nous avons lancé en 2021, une procédure d'appel d'offres pour un Marché Global de Performance Énergétique portant sur l'éclairage public. L'objectif étant de remplacer les luminaires avec un passage à 100% d'éclairage LED et une économie d'énergie supérieure à 60%. Les travaux vont s'étaler sur quatre ans et la première tranche va démarrer avant la fin de l'année.

Vous le savez, depuis quelques mois, le prix de l'énergie a considérablement augmenté et on nous annonce encore d'importantes nouvelles hausses pour 2023 !

Avec un hiver sans gaz russe et une inflation à plus de 6%, cette crise nous frappe tous et a aussi des conséquences fortes sur les communes.

On nous exhorte à « **être au rendez-vous de la sobriété** » afin d'éviter d'éventuels rationnements de gaz et d'électricité.

« **Chacun a son rôle à jouer** » !

La flambée des prix de l'énergie fait peser des contraintes financières fortes sur les dépenses de fonctionnement des collectivités.

Nous avons engagé une réflexion globale en associant l'ensemble du personnel et en mettant en place une commission spéciale, composée d'élus de la majorité et de représentants des groupes d'opposition.

Des premières mesures concernant le chauffage des bâtiments, où le gaz est la principale source d'énergie, seront prises en parfaite concertation dans les semaines qui viennent.

Les décisions d'aujourd'hui conditionnent le climat et l'environnement de demain.

« **Chaque jour et chaque action comptent** ».

Enfin, vous découvrirez au fil de ces pages, le riche programme que nous avons concocté pour les semaines à venir : salon Playmobil, Bal Cristal Pop, les 50 ans du Conservatoire, les Festivités de Noël...

À ce sujet, il faut savoir que l'installation (montage et démontage) des décorations et illuminations de Noël, uniquement composées d'ampoules LED, est comprise dans notre marché d'éclairage public. De plus, ces décors sont propriété de la ville qui en a fait l'acquisition au fil des années. Pour ces raisons, nous avons souhaité maintenir

ces dispositifs qui contribuent à donner une ambiance festive à nos quartiers.

À l'heure où 2022 va commencer à se retirer lentement, permettez-moi, avec l'équipe municipale, de vous souhaiter ainsi qu'à toutes celles et ceux qui vous sont chers, d'excellentes fêtes de fin d'année !



Restant à votre écoute.

Muriel SCOLAN

Maire de Deuil-La Barre

Vice-présidente du Conseil départemental du Val d'Oise



SORTIR

Deuil-La Barre

f t i

**Jeudi 10
et lundi 14
novembre**



MOIS SANS TABAC

Prévention et Information
Un tabacologue à votre écoute.

Jeudi 10 novembre 17h-20h

Lundi 14 novembre 11h-14h

PIPS - 13/15, rue Nelson Mandela
Entretiens individuels gratuits
sur rdv au 01 30 10 39 80

Vendredi 11 novembre

COMMÉMORATION

104^e ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE
DE 1918 ET 100 ANS DU MONUMENT
AUX MORTS

11h30, Rassemblement
et formation du cortège devant
l'Hôtel de Ville déplacement
du cortège vers le Monument
aux Morts de la Guerre 1914-
1918 au Cimetière



Samedi 12 et dimanche 13 novembre

SALON PLAYMOBIL

Les passionnés et les associations de fans vous présenteront des mises en scène issues de collections privées : des compositions de rêve pour petits et grands enfants !

Samedi de 9h à 19h et dimanche de 10h à 17h30

Salle des fêtes - Tout public - Entrée libre - 01 34 28 66 15

Lundis 7 et 21 novembre
Lundis 5 et 19 décembre

BUS DÉPARTEMENTAL « FRANCE SERVICE » !

La Ville accueille le Bus France Service, mis en place par le département du Val d'Oise les 1^{er} et 3^e lundi du mois. Le bus est équipé pour faciliter toutes les démarches en ligne et favoriser l'inclusion numérique : création d'une adresse mail, impression scan, simulation d'allocations, création d'identifiants...

De 9h30 à 16h30 - Parking du
Pôle Sécurité - angle rue Eugène
Lamarre - Rue de La Barre

Lundi 21 novembre
Lundi 19 décembre

PERMANENCES DE L'ARCHITECTE DU CAUE

Ces permanences ont lieu en Mairie. Les personnes devront préalablement prendre rendez-vous auprès du service urbanisme pour pouvoir bénéficier de ces conseils. Il est demandé de venir avec des photos et/ou plans et/ou extrait cadastral pour que l'architecte conseil puisse prendre connaissance du projet et de la construction existante.

De 9h à 12h - En mairie
Service Urbanisme

PROCHAINES PERMANENCES DE L'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le logement)

Conseil aux particuliers : accès à un logement social, les rapports locatifs, la copropriété, accession à la propriété/fiscalité, urbanisme/voisinage, amélioration de l'habitat. Prochaines dates :

Mercredi 16 novembre après-midi, Mairie de Deuil-La Barre (service Urbanisme)

Vendredi 25 novembre après-midi, Mairie d'Enghien-les-Bains

Vendredi 16 décembre après-midi, Mairie de Bouffémont.

Toutes les permanences restent ouvertes à tous les habitants
du territoire. Pour prendre rendez-vous : www.adil95.org

Vendredi 18 novembre

CONFÉRENCE « Cadre, limites, sanctions »

organisée par les équipes du PREI et L'Odyssée, dans le cadre du Programme de réussite éducative intercommunal.

De 19h à 21h - L'Odyssée
50, rue Abel Fauveau,
Gratuit sur inscription
01 86 90 61 03 ou 06 42 26 36 99
Venez sans votre enfant



Samedi 19 novembre

LA DÉCHÈTERIE MOBILE

De 9h à 17h

Parking ZA du Moutier

(Accès Chemin du tour du Parc)

01 34 28 65 30

proprete@deuillabarre.fr

NOËL SOLIDAIRE

Pour la septième année, l'agence immobilière Century 21 de Deuil-La Barre renouvelle son opération « Noël Solidaire », en partenariat avec le Centre Communal d'Action Sociale. Comme tous les ans, elle compte sur votre générosité afin de collecter des jouets en bon état (sauf les peluches) pour les offrir aux enfants lors d'un après-midi festif en décembre.

Du 1^{er} au 30 novembre,
déposez les jouets à l'agence Century 21
3 bis, rue Charles de Gaulle.

Infos : ledomaine2@century21.fr

www.century21-domaine-deuil-la-barre.com



CENTURY 21
Le Domaine



L'arbre de vie propose

4 ATELIERS PARENTS / ENFANTS

Dans le cadre des projets REAAP
(Réseau d'Écoute, d'Appui
et d'Accompagnement des Parents):

- **Groupe de Paroles animé par une psychologue**

Vendredi 18 novembre 9h30-11h30

Jedi 8 décembre 18h30-20h30 (Spécial couple)

- **Auto-Massage avec une praticienne certifiée**

en massages bien-être.

Lundi 14 novembre 18h30-20h et mercredi 14 décembre 9h30-11h

- **Modelage en famille avec une céramiste**

Lundi 7 novembre 9h30-11h30 et mercredi 7 décembre 14h-16h

- **Massage Bébé par une kiné pédiatrie, périnatalité et massage**

Lundi 7 novembre 14h30-15h30

Vendredi 25 novembre 14h30-15h30

Lundi 12 décembre 14h30-15h30

Gratuit sur inscription 01 39 83 01 41

84, rue de La Barre

ou arbredvie@deuillabarre.fr



Samedi 3 décembre

« BÉBÉ ARRIVE, BÉBÉ GRANDIT »

Le Relais Petite Enfance organise un point familles à destination des futurs parents qui vont accueillir ou ont récemment accueilli un bébé. L'occasion pour eux de partager leurs interrogations et d'aborder plus précisément les thématiques de la grossesse, de l'arrivée du bébé ou encore du mode de garde, grâce à l'expertise de nombreux partenaires : sage-femme, infirmière, puéricultrice, assistante sociale et familiale de la Caisse d'Allocation Familiale, équipe de l'Arbre de vie... seront présents pour répondre à toutes vos questions.

**9h30, Mairie annexe - Salon
René Cassin - 01 30 10 13 00**

Dimanche 4 décembre

BANQUET DE NOËL

Réservé aux seniors inscrits.
Muriel Sclan, maire de Deuil-La Barre, et les membres du Conseil municipal seront heureux de vous accueillir pour le traditionnel banquet de Noël festif.



Du 9 au 11 décembre

MARCHÉ DE NOËL

La magie de Noël investit le centre-ville avec des chalets de Noël, des animations pour les enfants, un petit train, des chants de Noël, des déambulations féériques.

**Place de l'Église
(voir Almanach p.13)**



Samedi 26 novembre

LE CONSERVATOIRE FÊTE SES 50 ANS !

**20h30 - Salle des fêtes
Entrée libre sur réservation
(voir p.27 et Almanach p.9)**

Samedi 26 et dimanche 27 novembre

MARCHÉ DE NOËL

Par l'association Paroissiale, nombreux stands : produits de Noël et artisanat, foie gras, brocante, livres, jouets, jeux, salon de thé.

**Le samedi de 14h à 19h
et le dimanche de 12h à 18h
Église Saint-Louis - 10, rue du
Château - 06 81 69 83 31**



Vendredi 18 novembre

BAL CRISTAL POP (voir Almanach p.5)



Vendredi 25 novembre

ÉLECTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

dans les écoles élémentaires.



Au Marché des Mortefontaines

Retrouvez vos commerçants
les mardi, jeudi et samedi
de 8h à 13h.

Prochaines animations :

• Samedi 27 novembre

Distribution de sacs à provisions
réutilisables.

• Samedi 17 décembre

- Distribution de bougies, bonbons, vins chauds et chocolats chauds
- Stand photo avec le père Noël.



Samedi 10 décembre

CONFÉRENCE

« Y aura-t-il du chocolat à Noël ? »

**14h30 - Musée Michel Bourlet
(voir Almanach p.19)**



Lundi 12 décembre

100% PARENTALITÉ

Les ateliers 100% Parentalité visent à accompagner les parents. Ils permettent d'échanger avec d'autres parents et d'aborder les différents thèmes de la parentalité avec des outils pédagogiques. Ils sont organisés en petits groupes pour favoriser la convivialité et la prise de parole.

**De 14h à 16h - L'Odysée
50, rue Abel Fauveau
01 30 10 94 60**

**Lundi 12 décembre
CONSEIL MUNICIPAL
20h30 - En Mairie
01 34 28 65 14**

VIE LOCALE

LE CARNET

Ces événements, à l'exception des décès, sont publiés avec l'autorisation des familles.

Naissances

JUILLET

01/07 Lucile SCHROIFF
11/07 Margot AZNAR
31/07 Jaïden LHOTE FOFANA

AOÛT

01/08 Noah ARIS
06/08 Yasmine OFKIR
10/08 Yulia YACOB
14/08 Kingsley KISSI
15/08 Arthur MASSELOT
16/08 Maya SANÉ
23/08 Maylone MOUTOU WINTER
23/08 Athvika SIVAPASA
28/08 Héloïse DÉCHAMP

SEPTEMBRE

01/09 Théo NIKOLASHVILI
02/09 Ayden LENO
08/09 Sohan KANUTY
14/09 Naya LEVET KIME
15/09 Ilyas HAMMOUTI

Mariages

AOÛT

26/08 Imène BENYEKKOU
et Belkacem LAHOUEL
27/08 Giovanni MARSELLI et Anaïs DUTHEIL
27/08 Aurore FAGOT
et Dinis MARQUES-MARTINS

SEPTEMBRE

03/09 Karine BRAHAMCHA
et Nicolas COUDER
10/09 Isa BERNARDES et Guillaume LÉVY
12/09 Merve AKKAYA et Osman DÜZGÜN
10/09 Josita JOSEPH
et Maxence PROUX-COUTURIER

Décès

AOÛT

12/08 Yolande MISURACA
27/08 Amokrane MESSARA
31/08 Tony TINILOA
08/09 Léo ZANCOTTI LÉRUS

UN NOUVEAU SOUS-PRÉFET

Bienvenue à Monsieur Dominique LEPIDI nommé Sous-préfet de Sarcelles, le 30 septembre dernier. ■



COLLECTE NATIONALE DES BANQUES ALIMENTAIRES

On a besoin de vous !

- Cette année encore les bénévoles de l'Aide Alimentaire aux Deuillois se mobilisent pour les journées nationales de la Banque Alimentaire. Ils collecteront des denrées alimentaires dans les **différents magasins de la Ville : Casino, Carrefour City, Carrefour Contact, Franprix ainsi qu'au magasin Leclerc à Épinay du vendredi 25 au dimanche 27 novembre**. Ces denrées seront redistribuées gratuitement, tout au long de l'année, aux familles Deuilloises en difficulté.
- De son côté, l'Épicerie Sociale et Solidaire de Deuil-La Barre collectera les denrées aux magasins : **Aldi et Lidl de Saint-Brice-Sous-Fôret, les 25, 26 et 27 novembre**, en soutien de la Banque alimentaire Île-de-France. Une équipe de bénévoles vous attendra sur place. Vous souhaitez rejoindre ces équipes de volontaires ? Faites-vous connaître au **01 34 16 69 71** ou par mail à : **epicerie.solidaire@deuillabarre.fr**. ■



Deuil-La Barre & Nieder-Eschbach

55 ans de jumelage



Crédit photo : Mak Neuß, copyright Stadt Frankfurt am Main

Fin septembre, une délégation d'élus, composée de Muriel Scolan, maire de Deuil-La Barre, Alberto Pereira, Conseiller municipal délégué aux jumelages, Dominique Petitpas, adjointe au maire déléguée à la jeunesse, aux sports, à l'habitat et au logement et de Mme Khoshbakht, professeur d'Allemand au Lycée Camille Saint-Saëns, s'est rendue à Nieder-Eschbach pour fêter les 55 ans d'amitié avec notre ville jumelle allemande.

Le vendredi a permis d'organiser une réunion de travail et de visiter la Otto-Hahn Schule afin de développer les échanges scolaires mais aussi définir de futurs projets pédagogiques entre les établissements de Nieder-Eschbach et de Deuil-La Barre, notamment autour du développement durable et de l'histoire.

Les élus ont pu rencontrer M. Feldmann, Maire de Francfort et les représentants du Conseil consultatif de Nieder-Eschbach ainsi que Mme Ilde Gorguet, Consule générale de France à Francfort-sur-le-Main.

Le samedi, c'est à Nieder-Eschbach avec Mme Sterzel, Adjointe au Maire de Francfort et M. Müller, Responsable du Conseil Consultatif de Nieder-Eschbach, que la délégation deuilloise a célébré les 55 ans de jumelage, par la plantation symbolique d'un tilleul, afin de sceller cette amitié durable et profonde. Enfin, les élus ont pu assister aux festivités médiévales, à l'occasion des 1250 ans de la création de Nieder-Eschbach. ■



Décès de la Reine Elizabeth II

Condoléances et soutien à la famille royale, au peuple britannique et à nos amis de Winsford, notre ville jumelle. Muriel Scolan, Maire de Deuil-La Barre, a adressé une lettre au Maire de Winsford Madame Joanne Moorcroft. ■

« Madame le Maire, chère collègue,

C'est avec une grande tristesse et beaucoup d'émotion que je vous adresse, au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel, mes plus sincères condoléances pour vous-même, votre équipe municipale et les habitants de votre commune à la suite du décès de Sa Majesté la Reine Elizabeth II.

C'est une page d'histoire qui se tourne et en 70 ans de règne, la reine a côtoyé les plus grandes personnalités politiques de ce monde.

Son charisme, sa force et sa dignité en font aujourd'hui une souveraine reconnue pour sa grande humanité. Elle a préservé durant 70 ans l'union du peuple britannique et du Commonwealth.

Même si ce jour était redouté de tous, il marque chacune et chacun d'entre nous parce qu'Elizabeth II a accompagné nos vies, nos joies et nos peines pendant toutes ces années.

Je partage la tristesse et la peine des Britanniques et les Deuillois s'associent à moi dans ces circonstances exceptionnelles et historiques.

Je vous prie de croire, Madame le Maire, chère collègue, en l'assurance de mes salutations distinguées.»

et les plus amicales.



Crédit photo : Ranaid MacKechnie/Courtesy of Buckingham Palace

Budget participatif 2023

Appel à candidatures !

Pour la troisième année, la Ville relance le budget participatif auquel chaque Deuillois peut candidater avec un projet ! Outil d'expression et de décision des citoyens, le budget participatif permet de s'investir davantage dans la vie de la cité et de renforcer les liens entre les citoyens et la collectivité. La mairie s'inscrit ainsi dans une démarche de gouvernance partagée.

Le budget participatif présente trois vertus

- Concret : il s'agit de dépenses d'investissement. Ainsi, les projets contribuent à l'amélioration du cadre de vie des habitants.
 - Un rapport de confiance : Une partie des finances publiques est allouée à la réalisation de projets proposés et choisis par les citoyens.
 - Pédagogique : il rend compréhensible le rôle et le travail des élus et des services. Il rend intelligible les contraintes techniques, le temps des projets et favorise la connaissance des institutions ainsi que leurs compétences.
- Les projets sélectionnés feront l'objet d'une présentation en réunion publique et seront mis en ligne sur le site pour que chacun puisse se faire une opinion.
- Ainsi, les Deuillois pourront voter pour leur(s) projet(s) préférés parmi cette sélection. Enfin, les projets lauréats seront réalisés au cours de l'année 2023.

L'enveloppe financière globale qui leur est consacrée au titre du Budget Primitif 2023 est de 50 000 €.

Qui peut participer ?

Toute personne âgée de plus de 18 ans habitant Deuil-La Barre.
Les projets sont portés à titre individuel et ne sont pas ouverts aux associations.
Chacun peut proposer un ou plusieurs projets : cadre de vie, mobilité, jeunesse, sport, culture, solidarité, sécurité...

Les critères

Chaque projet devra faire l'objet d'une première évaluation financière lors de son dépôt initial et respecter 3 critères :

Intérêt général : être utile aux habitants de la ville, d'un quartier ou d'une rue.

Domaine communal : se situer sur le territoire de Deuil-La Barre et relever des compétences communales.

Dépenses d'investissement : L'enveloppe financière devra concerner des dépenses liées à l'aménagement urbain, à l'amélioration de l'espace public, à des services innovants nécessitant un investissement initial tout en minimisant les frais d'entretien et de fonctionnement.

Le coût du ou des actions retenues devra être inférieur ou égal à 50 000 €.
N'hésitez pas à présenter des idées pratiques, des solutions inédites !

LE CALENDRIER

Phase 1

**Jusqu'au 14 janvier 2023 /
APPEL À CANDIDATURES**

- Envoyez votre dossier en 2 clics sur le site internet (formulaire en ligne) ou par courrier à l'Hôtel de Ville en mentionnant sur l'enveloppe « budget participatif »
- Examen par les services municipaux de l'éligibilité des dossiers
- Réunion du comité de sélection pour analyser les projets éligibles qui seront soumis au vote du public.



Phase 2

Février - Mars 2023 / PRÉSENTATION PUBLIQUE DES PROJETS PRÉRETENUS

Les dossiers sélectionnés feront l'objet d'une présentation lors d'une grande soirée publique.

Ils seront mis en ligne sur le site internet et diffusés en live sur FaceBook pour que chacun puisse en prendre connaissance et se faire une opinion.

Ainsi, les porteurs de projets auront l'occasion de les présenter et de les défendre auprès des habitants.

Phase 3

Avril 2023 / VOTATION CITOYENNE

Pour être retenus puis réalisés, les projets devront obtenir l'adhésion des Deuillois. Les habitants pourront voter durant un mois pour le ou les projets qu'ils souhaiteront voir sélectionnés dans la limite de l'enveloppe financière allouée. Une urne sera mise à disposition à l'accueil de l'Hôtel de Ville pour les Deuillois ne possédant pas de connexion internet

Phase 4

Été 2023 / RÉALISATION DES PROJETS LAURÉATS

Mise en œuvre des projets par les services municipaux sous réserve des procédures réglementaires des marchés publics.



Soyez inventifs, créatifs et innovants pour cette troisième saison du budget participatif de Deuil-La Barre. Saisissez cette opportunité pour améliorer votre quotidien ou celui de vos concitoyens. Soyez force de proposition !

Plus de renseignements en écrivant à
CabMaire@deuillabarre.fr.

Projets déjà réalisés !

AU TITRE DU BUDGET PARTICIPATIF

2019 : • Aménagement d'un espace de jeux, place de l'Église et remise en état du city-stade au parc de la Galathée (pose d'un revêtement synthétique) • Plantation d'arbres fruitiers de variétés traditionnelles de Deuil et sa région (parc de la Galathée, parc des Presles, terrain de la Côte)

2021 : Parcours de golf urbain (Street golf).



Un plan de sobriété énergétique face à la crise



Le contexte économique et géostratégique actuel est marqué par une hausse historique des prix de l'énergie. Cette flambée des prix fait peser des contraintes financières fortes sur les dépenses de fonctionnement des collectivités au détriment des investissements indispensables pour réaliser la transition énergétique. Notre ville, comme d'autres, va devoir prendre des décisions difficiles.

Face à cette crise, la commune a lancé depuis plusieurs mois une **réflexion sur la sobriété énergétique** qui aboutira sur un plan d'actions. Comment réduire nos consommations tout en conservant un niveau de service acceptable ?

Il a été décidé de consulter les agents communaux et les services pour les inviter à faire des propositions en matière d'économies d'énergie. Ceci a donné lieu à **plus de 80 propositions** dont un peu plus de la moitié pourrait être applicable à court ou très court terme, 8 autres mesures préconisant des réorganisations fonctionnelles. Un quart des mesures concerne des investissements à réaliser à plus ou moins long terme et une petite dizaine s'attache aux pratiques des agents.

Une **commission spéciale**, composée de membres de la majorité et de représentants des groupes d'opposition, s'est réunie le 17 octobre pour débattre de la pertinence et de la faisabilité des propositions, majoritairement celles applicables à court terme en matière de chauffage et de consommations électriques.

Deux grandes séries de propositions concernent le chauffage des bâtiments où le gaz est la principale source d'énergie

- La réduction des températures de chauffe dont la mise en œuvre doit être différenciée selon les usages et les règlements s'imposant à la commune. Il paraît ainsi difficile d'abaisser la température de consigne des écoles qui est aujourd'hui fixée à 19°C. Mais la démarche est à contrario envisageable sur d'autres bâtiments comme les équipements sportifs.

- Il est aussi nécessaire de s'assurer de l'efficacité énergétique des systèmes de

chauffage et d'optimiser l'utilisation des bâtiments communaux, certains étant chauffés en permanence pour un usage limité à une ou deux journées par semaine.

- Sur le plan des consommations électriques, un chapitre important concerne **l'éclairage public**. Les investissements décidés dans le nouveau marché d'éclairage public vont permettre, sur la première tranche de travaux, de réduire d'un quart la consommation des points lumineux d'ici fin janvier. Mais il est possible d'aller plus loin grâce à d'autres mesures (voir ci-contre). On peut aussi parfaitement imaginer que les mises en valeur des bâtiments, les illuminations de Noël et les panneaux lumineux puissent aussi faire l'objet d'extinctions sur une partie de la période nocturne.

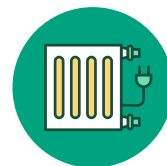
- Différentes analyses sont actuellement effectuées par les Services Techniques parmi lesquelles **un état des lieux des plages horaires d'utilisation et un bilan des consommations de tous les bâtiments de la Ville**. Des relevés de température seront effectués dès le début de la période de chauffe. Les décisions ne pourront intervenir qu'une fois toutes les données clairement établies. Tout sera fait pour réduire les consommations énergétiques de la Ville, avec à la clé un gain de consommation de -10% attendu sur ce volet court terme du plan de sobriété énergétique.

- Des gains beaucoup plus importants pourront être obtenus à moyen et long terme au fur et à mesure **des investissements s'inscrivant dans la démarche de la transition énergétique**, avec principalement l'isolation des bâtiments et la transformation des modes de chauffage. Ce sera tout l'enjeu et le défi des années à venir.

EXEMPLES DE MESURES À ADOPTER

Réduction des températures

- Réduire la température de consigne des gymnases de 16°C à 14°C
- Abaisser davantage la température des bâtiments lors des périodes de vacances.



Période de chauffe

- Réduire la période annuelle de chauffe (de début novembre aux vacances de Pâques)
- Adapter le planning

d'occupation des sites et optimiser l'utilisation des équipements.

Éclairage public

- Éteindre ou diminuer considérablement l'éclairage public sur une tranche de cœur de nuit (par ex. de 1h30 à 4h30 du matin) et les panneaux lumineux
- Diminuer l'intensité de certains éclairages sportifs très consommateurs
- Développer les éclairages à la détection de présence.



Éclairage des bâtiments et bonnes pratiques

- Remplacer les ampoules par des versions LED (programme en cours à la mairie, changement complet des sources lumineuses à l'école St-Exupéry avant la fin de l'année)
- Débrancher les frigorifiques pendant les périodes d'inutilisation et de vacances
- Éteindre les appareils en veille et les lumières des pièces non utilisées après le travail.



Nous sommes tous impactés !

Tout converge à accélérer la priorisation de nos besoins et à adapter nos usages avec bon sens pour préserver les ressources naturelles. C'est un impératif économique, mais aussi une urgence écologique pour notre avenir commun sur une planète aux ressources limitées. La sobriété requiert aussi une implication et une obligation de l'usager-citoyen notamment dans le changement des modes de consommation.

VOICI QUELQUES RAPPELS OU EXEMPLES DE COMPORTEMENTS À ADAPTER :

- Éteindre les veilles. Cela peut permettre d'économiser jusqu'à 10% de la facture d'électricité (hors chauffage).
- Les lampes à LED consomment peu d'électricité et durent longtemps (+40 000 h), de quoi compenser leur prix d'achat.
- Privilégier le programme « Eco » du lave-linge et du lave-vaisselle.
- Ne pas utiliser systématiquement le sèche-linge qui reste un appareil ménager gourmand en énergie (environ 200 kWh par an).
- Couvrir les casseroles quand vous cuisinez (-25% d'énergie).
- Installez des mousseurs ou des réducteurs de débits sur les robinets (jusqu'à -75% d'eau).



- Ne pas laisser brancher les ordinateurs et consoles de jeux
- Régler la température du ballon d'eau chaude électrique (entre 50°C et 55°C, suffisant pour limiter le développement de bactéries pathogènes.)

- Calorifier les tuyaux et le ballon d'eau chaude en les entourant avec un isolant, vous évitez des pertes de chaleur.

- Maîtriser la température de chauffage des pièces. Il est inutile de chauffer toutes les pièces à la même température, autour de 20°C dans les pièces à vivre, 17°C dans les chambres.

- Bloquer les entrées d'air froid. Fermez les inserts de cheminées, calfeutrez les portes donnant sur l'extérieur ou des pièces non chauffées, avec des boudins pour bas de portes.



- Baisser le chauffage en cas d'absence. Baisser de quelques degrés la température. Si vous vous absentez quelques jours, mettez votre système de chauffage en position hors gel.

- Conserver la chaleur à l'intérieur. Fermer vos volets dès que la nuit tombe lorsque les températures rafraichissent. Tirer les rideaux. Lors de périodes de grand froid, gardez les volets fermés même en journée si vous n'êtes pas chez vous.



Pour en savoir plus...



L'ÉVOLUTION DU PRIX DU GAZ

Actuellement, le marché du prix du gaz est très volatile. Nous avons ainsi pu constater les fluctuations suivantes sur le prix de la molécule de gaz :

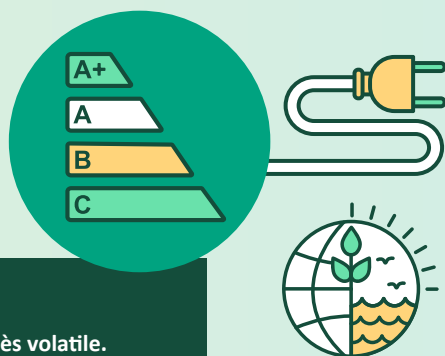
- Avril 2022 : 9,600 cts HT/kWh
- Septembre 2022 : 15,810 cts HT/kWh

>>> soit depuis avril 2022 à septembre 2022, une augmentation du prix du gaz de + **60,72%** !

L'ÉVOLUTION DU PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ

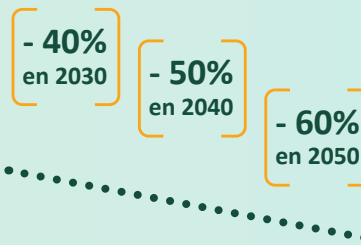
Le prix de l'électricité est passé de 0,1724 €/kWh en 2021 à 0,2515 €/kWh en juin 2022

>>> soit une hausse de + **45,88%**.

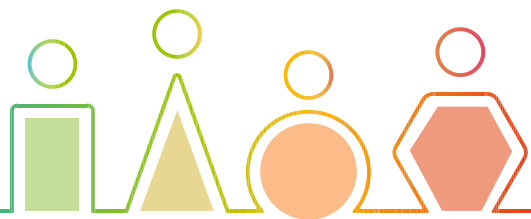


Un contexte législatif l'application du décret Tertiaire

Les collectivités territoriales ont **l'obligation d'actions** pour réduire progressivement la consommation d'énergie des bâtiments d'activités tertiaires situés sur une même unité foncière d'une surface égale ou supérieure à 1000m² selon le calendrier suivant :



La Ville a dû transmettre en septembre 2022 un rapport de ses données de consommation. D'ici fin 2024, seront analysées les données transmises sur la période 2020-2023. Puis d'ici 2027-2031, seront définis puis vérifiés les objectifs à atteindre... ■



DEUIL-LA BARRE

Ville INCLUSIVE

Deuil-La Barre s'est engagée depuis plusieurs années dans une démarche de Ville Inclusive ambitieuse tournée vers l'ensemble des publics, qu'il s'agisse des personnes en situation de handicap, des seniors ou encore des enfants et familles présentant des besoins spécifiques ou des signes de fragilité.

Cette politique se déploie au sein de plusieurs structures, services et agents communaux, comme le Centre Social, L'Odyssee, l'Épicerie Solidaire et Sociale, le Pôle Information Prévention Santé, le CCAS, le service des Sports, les services de la petite enfance et de la jeunesse... Parmi les actions menées, on peut citer l'Octobus, les ateliers sociaux linguistiques, les permanences d'avocat, l'écrivain public, le conseiller numérique, les ateliers numériques, l'accompagnement des associations sportives sur le volet du handicap, le projet de maison sport et santé, les opérations d'habitat social tournées vers des publics spécifiques...

Des opérations de sensibilisation

- La Ville participera, le 17 novembre au **DuoDay**, journée solidaire nationale consacrée à l'emploi et au handicap, pour la 3^e année consécutive. 32 duos seront formés dans les services entre agent municipal et stagiaire en situation de handicap. Les commerçants seront également associés comme l'an dernier. La Ville souhaite ainsi développer son partenariat avec les différentes écoles ou instituts de la région, changer le regard de tous sur le handicap, intégrer plus facilement dans les services des stagiaires en situation de handicap (alternance, stage d'observation...), et prolonger les actions déjà menées comme les Permanences Handicap, les tables rondes thématiques entre professionnels médicaux, associations, particuliers ou organismes liés à l'emploi, la maladie, l'enfance, le handicap, les seniors...

Un nouveau référent Handicap en interne

Un recensement est effectué auprès de l'ensemble des services municipaux afin d'identifier les agents susceptibles d'être reconnus en situation de handicap. Un accompagnement est proposé pour constituer leur dossier à la MDPH, un suivi sera effectué auprès de tous (entretien individuel, analyse du poste et des besoins).



PAROLE D'ÉLUE

LAURENCE GERMAIN

Adjointe au maire déléguée
à l'action sociale, à la famille
et au handicap

La Ville que nous vivons et vivrons se construit tous ensemble

" Au cœur de la Ville inclusive, se trouve la qualité de vie des habitants, la solidarité et la bienveillance. La Ville inclusive vise à prendre en compte l'ensemble des individus afin de construire des réponses adaptées aux besoins de chacun et de tous. Favoriser l'accès aux droits, à l'emploi, à l'éducation et à la culture,

s'adapter au changement climatique, intégrer nature et biodiversité, combattre l'exclusion sociale, la pauvreté, offrir des services et usages nouveaux qui améliorent le quotidien de toutes les générations, faire face aux crises sont les défis auxquels notre Ville et d'autres sont confrontées.

Mais seule une Ville, qui place le citoyen au centre de ses préoccupations, est à même de répondre aux nombreux défis de notre avenir urbain. L'engagement, la participation des habitants sont au cœur de la solution et ils sont la colonne vertébrale des actions inclusives et innovantes. Pour que chacun trouve sa place dans la ville d'aujourd'hui et de demain, l'enjeu n'est pas seulement la création de services mais la réelle appropriation des lieux de vie par les habitants.

La Ville inclusive est donc un territoire créé, par et pour tous, et surtout appropriable par tous. Il s'agit de lutter contre les inégalités sociales en proposant des actions concrètes de solidarité et d'inclusion. À Deuil-La Barre, cela se traduit par des projets, actions et dispositifs créés par et pour les habitants, qui favorisent la mixité sociale et permettent à chacun de trouver sa place. Il n'y a pas à mon sens un modèle de ville inclusive mais il y a des habitants sources d'inspiration et d'actions."



Accueil de M. Xavier Delarue, préfet délégué pour l'égalité des chances, pour une réunion de travail en mairie sur le thème de la Ville inclusive, en présence de Muriel Scolan, Maire de Deuil-La Barre, de Laurence Germain, Adjoint au Maire déléguée à l'action sociale, à la famille et au handicap et de Michel Baux, 1^{er} Adjoint au Maire délégué à l'administration générale, à la santé et aux instances associatives et participatives.

SOCIAL & FAMILLE

Épicerie solidaire et sociale

Les carences alimentaires sont une conséquence majeure de la précarité vécue par un nombre croissant de personnes. Depuis 2009, le CCAS propose d'apporter une réponse concrète à cette situation, sous la forme d'une épicerie, mettant en avant le choix et la diversité des produits, dans le but de favoriser l'autonomie des personnes, le non-assistanat et le lien social.

Son action, visant à la pérennité et à la viabilité économique, s'inscrit dans le cadre de l'Économie Sociale et Solidaire. Ce projet est une initiative citoyenne qui repose sur la valorisation de la dignité des personnes, le respect des valeurs personnelles et le droit à la différence. Il a pour but d'améliorer la situation nutritionnelle des personnes et de les aider à sortir de cette forme de marginalisation que crée la précarité.



Les moyens mis en œuvre sont :

- Une aide alimentaire directe adressée aux personnes en précarité, via une épicerie qui propose des fruits et légumes, des produits d'épicerie et d'hygiène à 10%, en moyenne, du prix du marché.
- La définition d'un objectif personnel pour chaque bénéficiaire, contractualisé avec le CCAS.
- Des ateliers d'éducation à la santé nutritionnelle et des ateliers cuisine.
- Un espace de convivialité favorisant le lien social.



L'Odysée est une structure municipale d'animation de la vie sociale adressée à tous les Deuillois. C'est un lieu d'écoute, d'information, de partage et de soutien qui propose des services de proximité et des activités multiples à destination des parents/grands-parents et de leurs enfants/petits-enfants, mais aussi des adultes afin de favoriser la cohésion sociale et le bien vivre ensemble. Ces actions sont organisées en partenariat avec des professionnels extérieurs et des intervenants associatifs ou bénévoles. C'est aussi un lieu où les habitants peuvent exercer leur citoyenneté en proposant des projets d'intérêt général.

• **Ateliers d'apprentissage du Français** avec l'association ESSIVAM : ces ateliers de cours collectifs s'adressent à un public adulte non francophone. L'objectif étant de permettre aux apprenants de devenir autonome dans les actes de la vie quotidienne ; de s'intégrer socialement et professionnellement en France ; et d'accéder à une formation ou un emploi.

• **Le Programme de Réussite Éducative Intercommunal (PREI)** : porté par l'agglomération Plaine Vallée, ce dispositif gratuit et confidentiel soutient et accompagne les enfants de 2 à 18 ans et leurs familles face aux difficultés de la vie quotidienne (scolaire, santé, relationnel...).

• **Écrivain public** : l'association ESSIVAM propose des permanences pour l'aide aux démarches administratives par l'intermédiaire d'un écrivain public dans différents domaines : logement, naturalisation, carte de séjour, carte de résident, passeport, santé, aide familiale, emploi, social, services, impôts... Le lundi de 14h à 17h, le jeudi de 9h à 12h sur rendez-vous.



• **Permanence gratuite d'une avocate deuilloise** : Maître Salama propose, un mardi par mois de 10h à 13h, des consultations gratuites dans les domaines suivants : droit civil (divorce, garde d'enfants, assistance éducative, contrats), droit pénal, droit des étrangers (obligation de quitter le territoire...) sur rendez-vous au 01 86 90 61 03.



• **Psychologue** : permanence de l'association ACEPE (Accueil, Conseil, Ecoute, parents enfants) spécialisée dans la relation parents enfants. Le jeudi de 14h à 17h, sur rendez-vous au 01 30 10 94 60.

• **Bourse Solidarité Vacances (BSV)** : accompagnement des familles dans leurs démarches et recherches de séjours ou loisirs (pour les personnes à revenus modestes autonomes) afin de construire leurs projets avec les prestataires partenaires de l'ANCV. Ce dispositif favorise l'accès aux vacances pour tous.

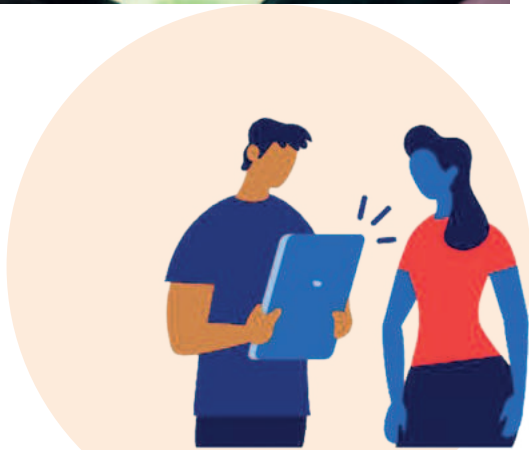
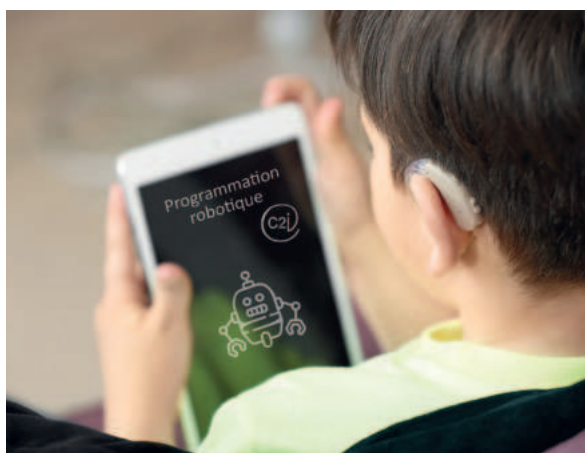
L'Odysée - 01 86 90 61 03
Maison des Associations - 50, rue A. Fauveau
"Nouvel espace" - 21, rue A. Fauveau



SOCIAL & FAMILLE

Des stages numériques inclusifs

De même, le C2i propose des stages ouverts à tous les enfants de 11 à 14 ans quels que soient leurs besoins spécifiques, avec ou sans handicap, pour une activité autour de la programmation robotique et du jeu vidéo. Encadré par un éducateur spécialisé, cet atelier numérique adapté a pour but de développer l'entraide et la collaboration.



Le Conseiller numérique

L'État finance, forme et outille des conseillers numériques France Services, pendant deux ans, au sein des collectivités territoriales. Un Conseiller numérique accueillera d'ici quelques semaines, les Deuillois au C2i afin d'accompagner leurs démarches au quotidien. Le conseiller numérique aide les publics éloignés des nouvelles technologies à utiliser les outils numériques.

En tant qu'utilisateur, le conseiller numérique peut vous aider à prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette) ; naviguer sur Internet : outil de fonctionnement et de navigation web ; connaître l'environnement et le vocabulaire numérique ; envoyer, recevoir, gérer vos courriels ; apprendre les bases du traitement de texte ; installer et utiliser des applis utiles sur votre smartphone ; créer et gérer (stocker, ranger, partager) vos contenus numériques.



UN NOUVEAU SERVICE PUBLIC DE PROXIMITÉ

Bienvenue au bus départemental « France Service »

La Ville accueille le Bus France Service, mis en place par le département du Val d'Oise, à raison de deux lundis par mois (les 1^{er} et 3^e lundi du mois). Le Bus accueille tous les Deuillois, sur le parking du Pôle Sécurité, dans le quartier central des Mortefontaine. Chef de file de l'action sociale, le Département conduit une politique active en matière de prise en charge et d'accompagnement des Valdoisiens qui rencontrent des difficultés sociales et professionnelles. La lutte contre la fracture numérique et l'accès de tous aux services administratifs, sociaux et médicaux de base sont des priorités pour le Département. Dans cette optique, le Département met en circulation, en partenariat avec France Services, un bus itinérant à la rencontre des Valdoisiens.

Les usagers seront accueillis par deux agents qui proposeront un accompagnement pour effectuer leurs démarches dans différents domaines :

- **Handicap** (MDPH)
- **Solidarité** (Service Social Départemental, Allocation familiales, Assurance maladie)
- **Restauration scolaire** (Rest'O collège)
- **Rénovation énergétique** (Val d'Oise Renov)
- **Emploi** (Service Social Départemental, Pôle Emploi)
- **Retraite** (Assurance retraite)
- **Mobilité** (cartes de transport Améthyste, Agence nationale des titres sécurisés)
- **Impôts** (Finances Publiques)
- **Justice** (point-justice)

Le bus est équipé pour faciliter toutes les démarches en ligne : création d'une adresse mail, impression scan, simulation d'allocation, création d'identifiants... Mais aussi proposer d'autres offres départementales comme les demandes de bourse ou de carte de transport Améthyste...

Rendez-vous : les 1^{er} et 3^e lundi du mois, de 9h30 à 16h30

Parking du Pôle Sécurité - angle rue Eugène Lamarre, rue de La Barre.

De nombreuses autres actions dans la Ville

Rencontres familles inclusives

Une fois par mois, le service des Sports organise le dimanche matin, des Rencontres familles afin de découvrir à chaque session une activité sportive différente. Ces séances gratuites sont organisées en partenariat avec les différents clubs sportifs de la ville et les associations handi-sport qui assurent l'encadrement sportif. Un seul objectif : passer un bon moment en famille sportif et convivial !



Démarche inclusive au Conservatoire de Musique Maurice Cornet

Le Conservatoire de Musique Maurice Cornet accueille déjà des élèves handicapés mais réfléchit aussi à mettre en place un partenariat avec l'association MESH afin de proposer des ateliers de pratique musicale pour des personnes en situation de handicap.



SENIORS

L'Octo'Bus est un minibus à destination des Séniors et des personnes à mobilité réduite ou isolées sans moyen de locomotion, afin de leur faciliter les déplacements dans la ville et les communes voisines. L'Octo'Bus est un véhicule adapté, conduit par un agent spécialisé pour le transport des personnes à mobilité réduite. Il circule du lundi au vendredi sur la commune ainsi que les villes voisines, et est destiné à permettre aux personnes isolées et sans moyen de locomotion d'accéder aux divers services de la ville ou de répondre à ses besoins de la vie courante. L'Octo'Bus permet ainsi de se rendre à un rendez-vous médical, d'aller faire des courses, aller chez le coiffeur, au cimetière, ou suivre une activité de loisir. En parallèle, Deuil-La Barre organise également le transport collectif pour les

« activités seniors ». Le coût du trajet du domicile à la destination choisie est très modéré et ne vise qu'à couvrir les frais.

Réservations auprès du CCAS, au plus tard 48h à l'avance, 01 34 28 66 36.

• Atelier gym douce

Découvrir et redécouvrir des possibilités de détente... Le sport est idéal pour toute personne désirant conserver sa souplesse et son dynamisme. Cours hebdomadaires les lundis, mardis et jeudis.

• Atelier équilibre

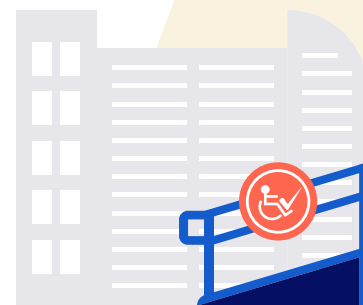
Le risque de chute augmente avec l'âge ! Un atelier hebdomadaire qui a pour but de modifier, de faciliter la vie quotidienne par des conseils, d'effectuer un travail physique régulier et adapté aux possibilités de chacun.



INTERGÉNÉRATIONNEL

Projet de résidence sociale inclusive : la Ville travaille avec un bailleur social et une association à la création d'une résidence sociale inclusive pour les seniors, au 9 route de Saint-Denis, afin de compléter son parcours de l'Habitat. Opération menée avec le bailleur ICF Habitat, le promoteur ATLAND et l'association Couleurs d'Avenir, qui assurera la continuité de la mise en œuvre du projet social au-delà de la première attribution. Les habitants de la résidence qui seront des seniors en perte d'autonomie et des familles ayant en leur sein une personne en situation de handicap co-construiront le projet social.

Un local commun, dont pourra aussi bénéficier la Ville pour des activités et manifestations, sera créé dans la résidence. Ce quartier permet notamment un accès facilité aux nombreux commerces, services et transports en commun. ■





SEMAINE EUROPÉENNE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Thème :
Le textile

**BOUTIQUE
ÉPHÉMÈRE/
COLLECTE**

**EXPO/
PROJECTION**

ATELIERS

**Du 19 au 26
NOVEMBRE 2022**



L'objectif de cette semaine est de sensibiliser tout un chacun à la nécessité de réduire la quantité de déchets générée, et de donner des clés pour agir au quotidien aussi bien à la maison, au bureau ou à l'école, en faisant ses achats ou même en bricolant...

La thématique retenue cette année est le textile. Son industrie fait partie des plus polluantes du monde... Pourtant, nous achetons davantage de vêtements qu'il y a quelques années et nous les gardons moins longtemps. Nous pouvons tous agir pour réduire au maximum l'impact de notre look sur l'environnement. C'est l'objectif donné aux animations proposées.

AU PROGRAMME

- **EXPOSITIONS**, du 19 au 26 novembre (inauguration le 19/11), **Mairie annexe**
 - > Travaux des enfants réalisés dans les centres de loisirs : customisation de vêtements et objets
 - > « Le revers de mon look », proposée par l'ADEME
 - > Travail de la Mission Locale
 - > Refashion et Écotextile

- **BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE** de vêtements de seconde main et atelier de réparation textile, du 22 au 24 novembre, en partenariat avec la Mission locale, dans le **local de L'Odyssée**, 21, rue A. Fauveau

- **ATELIERS CRÉATIFS** organisés par L'Odyssée avec objets recyclés
 - > **Adultes** : lundi 21 novembre de 14h à 16h, **local de L'Odyssée**, 21, rue A. Fauveau
 - > **Parent/Enfant** : mercredi 23 novembre de 14h à 16h, **PIPS**, 13-15, rue Nelson Mandela

- **PROJECTION** du film « Fast Fashion - Les dessous de la mode » (1h32), mercredi 23 novembre, 20h au **C2i**

- **ATELIER CUSTOMISATION** de vêtements, mercredi 23 novembre de 13h30 à 17h, **Mairie annexe**

- **COLLECTE DE VÊTEMENTS**, du 19 au 26 novembre, aux horaires d'ouverture.
 - Pour les enfants de 0 à 10 ans
 - Les vêtements devront être en bon état. Ils seront donnés à l'épicerie sociale et solidaire
 - Points de collecte : **Mairie annexe** et **Maison des Associations** (50, rue Abel Fauveau)

- **SENSIBILISATION AU ZÉRO-GASPI** dans les cantines des écoles, avec pesée des déchets

- **EXPOSITION D'OUVRAGES** thématiques à la **médiathèque Louise d'Épinay**

- **DISTRIBUTION DE SACS À PROVISION** au **Marché des Mortefontaines**, samedi 26 novembre.

ET AUSSI

FORUM ZÉRO DÉCHET

organisé par le Syndicat Émeraude, **Samedi 19 novembre de 10h à 18h**, sur le thème des préparatifs de Noël. **Le Plessis Bouchard / Centre Culturel J. Templier** 5, Rue P. Brossolette / Entrée libre 01 34 11 92 90 - www.syndicat-emmaude.fr

DE ETS



TÉMOIGNAGE D'UNE « FAMILLE ZÉRO DÉCHET »

Sandra Zingile et sa famille ont participé au Challenge « Famille Zéro Déchet », organisé par le Syndicat Emeraude. Sensibilisée au tri des déchets et au respect de l'environnement, cette famille deuilloise de 4 personnes, a adapté ses pratiques au quotidien.

Sandra témoigne : « J'avais déjà acheté un ouvrage autour du zéro déchet au moment du confinement. J'ai commencé par trier mes déchets organiques que je dépose au composteur collectif, je ne cuisine que des petits plats maison et j'achète le maximum de produits en vrac (alimentaires et ménagers). Je privilégie les magasins de proximité et me déplace avec mes contenants chez le boucher ou le boulanger. J'utilise des sacs hermétiques réutilisables au congélateur. Je dépose mes emballages cartonnés découpés au compost. Pour nos vêtements, je donne et vends sur les sites dédiés, j'achète d'occasion (mobilier, matériel) ou des appareils reconditionnés. Pour le bricolage : je loue ou emprunte. Nous consommons l'eau du robinet, nous avons réduit l'usage du papier toilette, nous n'utilisons jamais d'essuie-tout ni de mouchoirs à usage unique. Pour les cadeaux, je crée des emballages en tissu. J'emprunte les livres à la médiathèque, à mes proches ou les achète d'occasion puis je les revends ou donne. Mes filles conservent leur matériel scolaire. En fin d'année, les cahiers sont « désossés » ou transformés en brouillon. Les feuilles restantes de même que les livres scolaires sont envoyés au Sénégal (pays d'origine de mon époux)... Enfin, nous privilégions le vélo et les transports en commun. Nous possédons un véhicule mais réfléchissons à nous en séparer ».

OFFREZ UN COMPOSTEUR À VOTRE JARDIN !

Selon la loi Anti-Gaspillage et Économie Circulaire, d'ici le 31 décembre 2023, l'ensemble des citoyens devront avoir à leur disposition une solution leur permettant de ne pas jeter leurs biodéchets dans les ordures ménagères résiduelles. À savoir qu'un tiers du poids des ordures ménagères est composé de biodéchets. Ces déchets biodégradables peuvent être valorisés par compostage directement dans votre jardin ou par lombricompostage dans votre logement. Aujourd'hui, 25% des pavillons du territoire sont équipés !

Composter permet de :

- Réduire le volume de sa poubelle ;
- Produire soi-même un fertilisant 100% naturel et gratuit ;
- Valoriser ses déchets de cuisine (épluchures, restes de repas, coquilles d'œufs, filtres à café...) mais aussi de jardin (feuilles mortes, tontes, petites tailles, fleurs fanées...) ;



Le Syndicat Emeraude vous propose d'**ACQUÉRIR UN COMPOSTEUR OU UN LOMBRICOMPOSTEUR** à prix réduit, livré à Deuil-La Barre.

- **Lombricomposteur 30 L.** (40x40x73cm) : 45€
 - **Composteur 345 L.** (79x79x89cm) : 15 €
 - **Composteur 620 L.** (Ø 127cm-H 79cm) : 30 €
- Retrait sur RdV : Service Environnement et cadre de vie / 15, rue Schaeffer / 01 34 28 65 30
Bulletin d'inscription sur www.deuillabarre.fr

- Une **FORMATION AU COMPOSTAGE** sera proposée le samedi 26 novembre, de 10h à 12h au **Parc Victor Labarrière** avec une distribution de compost et paillage.

Plus d'infos au 01 34 28 65 11 ou naturerespectee@deuillabarre.fr.



MÉMENTO
Je découpe
et je conserve !



**TROP PETITS ? USAGÉS ? PLUS À VOTRE GOÛT ?
NE LES JETEZ PAS AVEC LES ORDURES
MÉNAGÈRES...
DONNEZ-LEUR UNE NOUVELLE VIE !**

>> DÉPOSEZ DANS UNE BORNE

• 7 POINTS DE COLLECTE :

- Rue Eugène Lamarre
- Parking rue Jean Bouin
- Parking Saint-Eugène
- Rue Sœur Azélie / Rue du Moutier
- Rue Blancport / Gare Deuil-Montmagny
- Rue Carnot / Rue du Lac Marchais
- Place de la Nation

Vêtements secs
en sacs fermés
de 20-30 L



Ecotextile fera le tri pour vous dans son usine : les vêtements en bon état seront réutilisés, les autres rejoindront des filières de valorisation matière et de recyclage.

>> DÉPOSEZ À LA DÉCHÈTERIE du Plessis Bouchard ou de Sarcelles

>> DONNEZ LES VÊTEMENT PROPRES ET EN BON ÉTAT À :

- Votre entourage
- L'ODER, Brocante solidaire info@oder95.fr
- La Mission Locale - 42, rue Haute / 01 30 10 10 50
Formation à la couture et à la vente de jeunes en réinsertion.
- D'autres associations (La Régie de Quartiers / 01 34 05 84 46 ; Le Sept à Montmorency / lesept@clairiere.eu ; Emmaüs95 / www.emmaus95.fr)



CIMETIÈRE



Le Monument aux Morts 1914-1918 restauré au cimetière

Depuis plusieurs mois, le monument aux morts de la guerre 1914-1918, a fait l'objet d'une importante restauration, grâce à l'intervention d'un sculpteur de métier, le Deuillois Witold Pyzik.

Érigé en 1922 par Alfred Benon, sculpteur issu de l'École des Beaux-Arts, et posé sur un piédestal de l'architecte Julien Froux, le Monument avait été exécuté sur demande du Conseil municipal de l'époque. Les habitants avaient participé alors à son financement, par l'intermédiaire d'une souscription représentant la valeur de la construction de deux maisons d'antan...

Situé au cœur de la partie la plus ancienne du cimetière et entouré de 23 tombes de soldats de la première guerre mondiale, cette sculpture monumentale de 6m50 de haut, en pierre d'Enville, avait malheureusement traversé les âges et subi les dégradations du temps...

Au niveau du socle, sont apparues des micro-algues ayant noirci la pierre tandis que les gravures se sont délavées et ont nécessité un rechapissage. La statue a été sculptée dans une pierre fragile qui s'est profondément abîmée. Le visage du soldat, ainsi que les détails de la sculpture se sont effacés, des fissures étaient apparues au niveau des ailes de la Victoire...

La statue a fait l'objet de multiples traitements

Cette œuvre d'art, d'un modèle unique, a nécessité une importante restauration et l'intervention d'un sculpteur d'expérience pour prendre soin de la pierre fragilisée. Les micro-algues ont nécessité un nettoyage délicat et un traitement spécifique. Les manques au niveau de la statue ont été comblés avec de la pierre artificielle, à l'identique, et les gravures du socle rechapées. Un produit spécifique empêchant le développement des micro-organismes a été appliqué, enfin l'hydrophobisation de l'ensemble du monument permettra d'éviter la pénétration de l'eau en profondeur de la pierre.

Le département du Val d'Oise a soutenu cette restauration, en versant une **subvention de 6735€**. L'association des anciens combattants le Souvenir français a versé **1500€** sur un coût total de **26 940€**.

 **Un travail remarquable de Witold PYZIK**, sculpteur émérite installé à Deuil-La Barre depuis 1985. Son œuvre est multiple, il travaille différents matériaux dont le bois et collabore avec les monuments historiques dans le cadre de missions de restauration.

À NOS HÉROS

1914 - 1918

COMBATTANTS DE 1939-1945

ARABIAN. VARTIN	GAGNEPAIN. ANDRÉ	MONOLOCH. RAYMOND
BERTHON. ROGER	GIRARD. RENÉ	NAINFA. JEAN
BONHEUR. GEORGES	GOURE. ANDRÉ	PASTY. JEAN
CAUSY. ROBERT	GUENOT. EMILE	PETIT. ROGER
DEBRETAGNE. MARIUS	HEIM. FREDERIC	THOMAS. JEAN



Une allégorie aux morts et aux vainqueurs

1922 : À l'époque, voici comment le sculpteur décrivait sa statue : « Sur un socle de style, dont les 2 faces latérales et la face postérieure sont réservées aux inscriptions des noms des Morts et dont la base est protégée par des bornes reliées par des chaînes, s'élève un groupe sculptural ayant un caractère allégorique « La glorification du Poilu ». Une victoire ailée élève au-dessus d'un poilu la palme du vainqueur, c'est « l'Hommage aux combattants » ; dans sa main gauche, elle apporte la couronne du souvenir, c'est « l'Hommage aux Morts ».

Entretien : la gestion différenciée mise en place au cimetière

Vous êtes nombreux à nous interroger sur l'entretien des allées et des espaces verts au cimetière. Il faut savoir que depuis quelques années, la Ville est engagée dans une démarche de non utilisation des produits phytopharmaceutiques de synthèse (parmi lesquels, les fameux « désherbants »). Si au départ, cette démarche était volontaire, portée par des ambitions politiques de développement durable, depuis le 1^{er} juillet de cette année, l'utilisation des produits de synthèse est totalement interdite, y compris chez le particulier. La Loi Labbé, interdisant l'usage de produits phytosanitaires, s'applique désormais aux propriétés privées, aux lieux fréquentés par le public et aux lieux à usage collectif.

Les herbes ne peuvent être associées à des saletés !

Ainsi, les allées n'ont plus cet aspect « net », sensation inspirée par la vue de gravillons exempts d'herbes. L'orientation prise, depuis quelques années, est de laisser les allées s'enherber pour les entretenir en les tondant (comme dans la partie Nord du cimetière). Certaines ont été ensemencées, cependant les conditions d'installations des plantes sont plus que difficiles (gravillons, sols pollués par des années d'utilisation de pesticides...) et la nature prend son temps...



Entretien à la binette par les agents du service Cadre de Vie et Aménagement Durable du Territoire.

L'entretien des concessions funéraires

Si l'entretien des espaces publics du cimetière est géré par la Ville, il incombe au propriétaire de chaque concession funéraire (caveau, tombe...) l'obligation de conserver l'emplacement en bon état de propreté et d'entretien. Le propriétaire de la concession veillera également à ne rien entreposer autour de son monument funéraire (bidon vides, jardinières inutilisées...) afin de faciliter l'entretien des entre-tombes. Des poubelles sont à disposition dans tout le cimetière, vous pouvez y déposer pots et végétaux.



Il est important de rappeler que la durée d'une concession funéraire peut varier de 15, 30 ou 50 ans voire même à perpétuité comme certaines tombes laissées à l'abandon et pour lesquelles la Ville recherche des descendants. Au-delà de deux années après la fin du contrat, si la famille ne s'est pas manifestée, la Ville pourra reprendre la concession.

Plus d'infos : 01 34 28 65 15.

SANTÉ



Bienvenue aux nouveaux professionnels de santé

Deuil-La Barre développe son Territoire de Santé, en accroissant son offre de soins multiples, variés et complémentaires !

Une nouvelle Maison de Santé Pluriprofessionnelle !

La Maison de Santé Pluriprofessionnelle « Galathée », projet privé développé par le Docteur Michel Baux, a été inaugurée le 7 octobre dernier en présence de Muriel Scolan, Maire de Deuil-La Barre, et de nombreuses personnalités publiques parmi eux : le Sénateur Alain Richard, ancien Ministre, Xavier Delarue, Préfet délégué à l'égalité des chances, Nicole Lanaspère, Conseillère régionale, Daniel Fargeot, Président de l'Union des Maires du Val d'Oise, Laureen Welschbillig, Directrice départementale de l'ARS mais aussi de nombreux professionnels de santé.

Cette maison de santé regroupant pas moins de 13 médecins, 2 sages-femmes, 5 infirmiers(es),

une pédicure podologue, une psychologue, une diététicienne a reçu l'appui financier de l'Agence Régionale de Santé, de la Région Ile-de-France et de l'Union Régionale des Professionnels de Santé.

Cette Maison médicale « Pluriprofessionnels » participe à la construction d'un nouveau Territoire de santé au sein d'une Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) qui correspond au nouveau maillage du territoire en matière de santé.

Nouveaux outils de coordination des pratiques, les Communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) ont pour objectif de rassembler tous les professionnels (y compris ceux qui ne sont pas dans des Maisons de Santé Pluriprofessionnelles) afin de mieux coordonner les pratiques et promouvoir des politiques de santé adaptées, dans un souci constant d'une prise en charge plus optimale et plus adaptée

des patients (parcours de soins plus fluide et efficace).

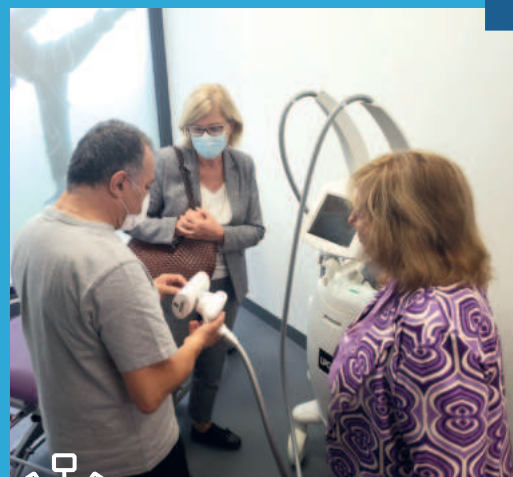
Les CPTS sont pilotées de façon partenariale par les administrations de tutelle et par les communautés professionnelles territoriales de santé avec l'objectif de faire de la complémentarité des acteurs du territoire une force au service des patients.

Les professionnels de santé d'une MSP doivent, en effet, être mobilisables sur tous les sujets de santé Publique, du plus jeune au plus vieux et agir de façon coordonnée pour promouvoir une prise en charge globale des patients dans le domaine médical, médico-social et social.



Maison de Santé Galathée
14, rue Abel Fauveau
01 34 28 33 33





Un nouveau Centre de Kinésithérapie du Sport à la pointe !

Inauguré mi-septembre, Place de la Nation, en face de la statue Galatée, le nouveau Centre de kinésithérapie pour les sportifs de haut niveau est à la pointe des dernières technologies en matière de récupération pour les grands sportifs.

Inédit en Ile-de-France, ce centre, créé par Eric Haddad, pionnier pour soigner, accompagner et remettre en piste les sportifs de hauts niveaux, propose une vaste gamme de soins : de la cryothérapie (le corps ou des zones ciblées sont plongés à -130°) au traitement en caisson hydrogène ou caisson hyperbar, permettant une meilleure récupération...

Le cabinet est également équipé d'un grand nombre d'équipements de musculation et de rééducation très performants : cycloergomètre, tapis de course, presse, poulie... et de machines ultra perfectionnées telles que l'appareil Huber360 pour une rééducation fonctionnelle à 360° (traitement des pathologies de la cheville, du genou, de la hanche, de l'épaule, du dos et des pathologies neurologiques). La technologie de l'isocinétisme permet, quant à elle, l'évaluation des capacités musculaires dynamiques. Avec son associé Daniel Debarros, ancien champion de France et vice-champion d'Europe de

karaté et entouré de 6 praticiens, Eric Haddad rééduque aussi le mental des sportifs avec des séances d'hypnose qui permettent de revivre le traumatisme ou bien se remettre en situation de compétition. L'objectif est de travailler avec tous les grands sportifs y compris les sportifs occasionnels pratiquants du sport de manière intensive, les fédérations, les grands clubs dont l'équipe de France de Karaté et de soigner les sportifs internationaux lors des prochains Jeux Olympiques de Paris 2024 !

KBO SPORT - 21C, route de Saint-Denis
01 71 67 30 07

L'Atelier de l'Optique

Opticien diplômé de l'école Fresnel à Paris et fort de huit années d'expérience dans l'optique, Vincent Mélois a repris la boutique du centre-ville.

Après quelques travaux d'aménagement, cet opticien de père en fils vous accueille, depuis début septembre, dans un espace lumineux et chaleureux.

Vincent propose une vaste gamme de lunettes optiques et solaires pour enfant et adulte avec des montures 100% Origine France Garantie, des matériaux haut de gamme comme le bois et le titane ou encore des montures de créateurs et de marques. Service après-vente et réparation sur place.

Côté verres, son choix s'est porté sur un fabricant français dont l'usine se situe à 2h du magasin et répondant à plusieurs normes ISO. « *L'avantage de la fabrication française est la rapidité de livraison et notre savoir-faire reconnu dans le monde...* », explique le jeune opticien.

En magasin, vous pourrez commander vos lentilles et y trouverez un large choix de produits d'entretien. Prochainement, des équipements sportifs et spécialisés comme les lunettes de natation, les masques de plongée ou les masques de ski à la vue seront disponibles.

7, rue Charles de Gaulle
01 34 17 98 79 / contact@latelierdeloptique.fr
Du mardi au vendredi - 10h-13h / 14h-19h
Le samedi 10h-13h / 14h-18h



AMÉNAGEMENT

CIRCULATION passage en zone 30

Une réflexion a été menée en concertation avec les habitants, sur l'évolution des mobilités à Deuil-La Barre. L'objectif étant de mieux nous adapter aux enjeux du changement climatique, dans un contexte de crise énergétique et de répondre aux attentes des concitoyens en terme de sécurité, de qualité de vie et de l'air et de cohésion sociale.



À la demande de nombreux Deuillois, et de façon progressive, la vitesse de circulation dans la ville a été abaissée à 30 km/h sur les axes principaux. Lors du Café citoyen du 10 juin dernier, une carte du futur schéma directeur cyclable a été présentée, sur la base d'une ville « en zone 30 ». Ce projet ayant suscité un grand intérêt, l'équipe municipale souhaite désormais harmoniser la vitesse à 30 km/h sur l'ensemble de la ville, à l'exception d'un tronçon situé sur la RD 928 (route départementale).

" L'objectif est de vivre dans une ville plus inclusive et apaisée, avec des circulations douces pour ouvrir le territoire aux nouvelles mobilités, offrir une sécurité renforcée aux personnes les plus vulnérables : les piétons, les

personnes âgées, les enfants et les cyclistes, tout en réduisant les nuisances sonores dans notre environnement urbain. Avec la généralisation du double sens cyclable, le réseau cyclable sera élargi, afin d'éviter les ruptures d'itinéraires vélos pour rejoindre les points essentiels de la ville. Ce schéma cyclable est élaboré en continuité des plans vélo du département du Val d'Oise, de la Région Ile-de-France 95 et des communes voisines de Plaine Vallée..." explique Béatrice Bringer, Adjointe au maire, déléguée aux mobilités et aux voiries.

La réglementation du code de la route autorise le double sens cyclable dans les voiries à sens unique en zone 30. Des arrêtés seront pris pour exclure les rues qui présentent un sentiment d'insécurité et des risques.

Bien évidemment la complémentarité des modes de déplacements ne doit pas exclure la voiture, qui reste la norme et le moyen de transport essentiel à ce jour.

Dans les semaines à venir, de nombreux aménagements seront réalisés par le Service Voirie de la ville : nouveaux panneaux d'entrée de ville, pose d'une nouvelle signalisation verticale, marquage au sol pour signaler aux automobilistes le sens réservé aux cyclistes sur la chaussée.

Cette opération bénéficie des subventions du Département du Val d'Oise et de la Région Ile-de-France. ■



LE POINT SUR LA FIBRE OPTIQUE



Christophe Celestin, Conseiller municipal délégué aux nouvelles technologies et les services techniques de la Ville ont reçu la société XPFIBRE pour leur rappeler les engagements pris par l'opérateur d'infrastructure afin de garantir et sécuriser un accès fibre à chaque abonné ! L'équipe municipale a demandé à la société XPFIBRE de diligenter un audit sur tous les points de mutualisation (Armoires) de la commune afin de : **• Les refermer avec de nouveaux verrous • Sécuriser avec une nouvelle procédure d'intervention • Remettre en état les branchements pour donner plus de lisibilité.**

>> Vous pouvez vérifier l'éligibilité de votre habitation : www.xpfibre.com/testez-votre-eligibilite

>> Pour vos réclamations dommages sur les armoires et dégradations sur la voie publique : www.xpfibre.com/déclarer-un-dommage-reseau

Si vous rencontrez des soucis avec votre abonnement à la maison, il est primordial de contacter en premier lieu votre opérateur :

SFR : 1023 / ORANGE : 3900 / BOUYGUES : 1064 / FREE : 3244

>> Il est impératif de faire ouvrir par votre opérateur un ticket d'incident pour permettre un meilleur suivi et surtout une résolution rapide.

Si le ticket n'est pas ouvert par votre opérateur, votre incident ne sera pas traité. ■

Trottinette électrique et EDPM

Prudence sur la route !

Vous utilisez des Engins de Déplacement Personnel Motorisés (EDPM) pour vous déplacer ? Très pratiques, notamment en ville, les trottinettes électriques et autres EDPM sont de plus en plus utilisés. Pour assurer votre sécurité et celle des autres, respectez le code de la route lors de vos déplacements !

Couramment appelés EDPM, les engins de déplacement motorisés sont reconnus comme une nouvelle catégorie de véhicules depuis 2019. Il s'agit des trottinettes électriques, gyropodes, hoverboards et monoroues. Le décret du 23 octobre 2019 fixe une réglementation dédiée aux EDPM pour lutter contre les comportements parfois dangereux.

Trottinettes électriques et autres EDPM : les règles à respecter

- Les conducteurs d'EDPM doivent adopter un comportement prudent, tant pour leur propre sécurité que celle des autres
- La conduite d'une trottinette électrique est interdite à toute personne de moins de **12 ans**
- Il est interdit de conduire sous l'influence de l'alcool ou de stupéfiants
- Il est interdit d'être à plusieurs sur l'engin
- Il est interdit de porter à l'oreille des **écouteurs** ou d'utiliser le **téléphone** tenu en main
- L'**assurance** d'un engin de déplacement personnel motorisé est **obligatoire**
- Les engins de déplacement personnel motorisés ne peuvent pas circuler sur le trottoir sauf tenus à la main
- En agglomération, les usagers d'engins de déplacement personnel motorisés doivent circuler sur les pistes et bandes cyclables lorsqu'il y en a. Si ce n'est pas le cas, les usagers peuvent circuler sur les routes dont la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 50km/h
- Comme pour les vélos, les EDPM peuvent être garés sur le trottoir sans gêner la circulation des piétons ou nuire à leur sécurité.

Quelles sanctions ?

Comme une voiture ou un deux roues, un engin de déplacement personnel motorisé est soumis à différentes réglementations :

- Si vous ne respectez pas les règles de circulation ou si vous transportez un passager : 35€ d'amende (2^e classe)

un trottoir sans y être autorisé : 135€ d'amende (4^e classe)

- Si vous circulez avec un engin dont la vitesse maximale par construction est supérieure à 25 km/h : 1500€ d'amende (5^e classe)

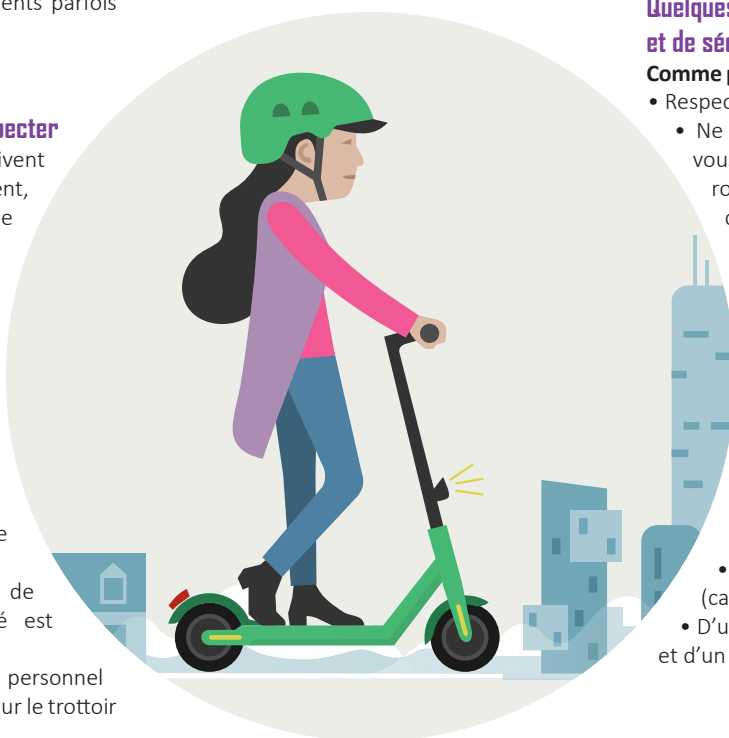
Quelques rappels des règles de circulation et de sécurité

Comme pour les personnes à pied, vous devez :

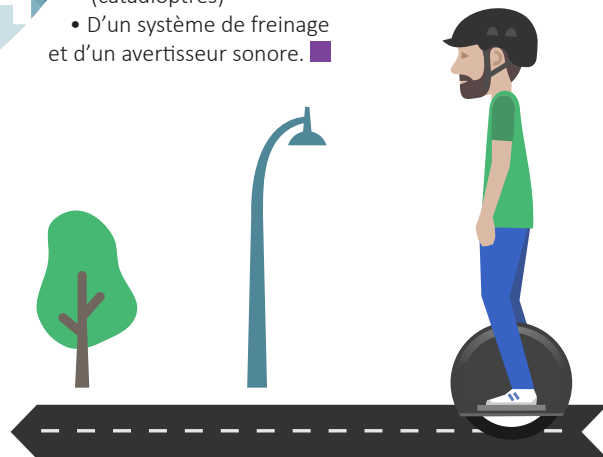
- Respecter les feux tricolores
- Ne traversez que lorsque votre visibilité vous permet de gagner l'autre côté de la route en toute sécurité (en cas d'absence de passage de piétons)
- Il est conseillé de porter un casque, des genouillères et des coudières, qui peuvent réduire la gravité des blessures en cas de chute
- Pour pouvoir circuler sur la voie publique, les engins doivent être bridés à 25km/h.

Les EDPM doivent être équipés :

- De feux de position avant et arrière
- De dispositifs rétro-réfléchissants (catadioptrés)
- D'un système de freinage et d'un avertisseur sonore. ■



- Si la visibilité est insuffisante, de jour comme de nuit et que vous ne portez pas un gilet ou équipement rétro-réfléchissant : 35€ d'amende (2^e classe)
- Si vous poussez ou tractez une charge avec votre engin de déplacement personnel motorisé ou si vous vous faites remorquer : 35€ d'amende (2^e classe)
- Si vous débridez l'engin ou si vous circulez sur



SCOLAIRE

Extention de l'école Poincaré un projet de

« Cour Oasis »

Après analyse des dossiers de candidatures de l'appel d'offres, la Ville a fait appel à l'agence Deslandes Architectes pour la conception du projet d'extension de l'école Poincaré. Sur demande de la municipalité, ils ont ainsi intégré au projet la création d'une cour Oasis.

Qu'est-ce qu'une Cour Oasis ?

Pensées comme de véritables îlots de fraîcheur, les cours oasis ont pour objectif de créer des espaces rafraîchis, plus agréables à vivre au quotidien et mieux partagés par tous. Les cours rénovées proposent des espaces plus naturels, davantage de végétation, une meilleure gestion de l'eau de pluie et des points d'eau, des aménagements plus ludiques et adaptés aux besoins des enfants, des coins calmes et une meilleure répartition de l'espace. Les surfaces végétalisées sont augmentées : plantations d'arbres, terrasses et murs végétalisés, jardins pédagogiques, vergers, cabanes végétales... Un des objectifs premiers reste l'amélioration du bien-être des enfants.

Concertation avec l'école

Pendant toute la phase préparatoire, Fabienne Delrieu, directrice de l'école Poincaré, les enseignants et les élèves ont été associés aux réunions de conception avec les services de la mairie, les élus, le personnel des écoles. Une phase de réflexion et de concertation qui a permis d'étudier notamment les propositions de l'architecte.

Fabienne Delrieu explique le choix des élèves

« Dès le départ nous avons été associés par la Ville pour réfléchir au projet de Cour Oasis. Nous avons été accompagnés également par Mme Thiollier, parent d'élève qui s'est occupée de ce projet pour la Mairie de Paris. Au départ sceptiques, nous avons finalement visité plusieurs cours de ce type à Épinay ou Paris et retenu l'idée des « espaces fraîcheur ». L'architecte a ainsi pu faire des propositions que nous avons étudiées avec les élèves dont nos 14 éco-délégués. Les élèves sont raisonnables et ont retenu ces idées : l'aménagement d'un coin sportif avec des lignes de course rectilignes et le tracé d'un terrain, un mur d'escalade, des plateformes suspendues autour des arbres, des tableaux noirs sur les grilles, des petits chemins en rondins, des gradins aménagés sous les fenêtres pour s'installer dans des coins calmes, des petites cabanes ou cahutes, des maisons à insecte. Ils n'ont pas retenu, par exemple, l'idée du trampoline jugé trop dangereux ou de la fontaine, source de gaspillage ou de bataille... sans pour autant occulter l'idée d'un point d'eau sous la forme d'un filet d'eau ou d'une petite rivière... »



Quelle Cour Oasis pour l'école Poincaré ?

L'ensemble de la cour de récréation sera repris dans l'esprit d'une cour oasis afin d'apporter davantage de fraîcheur et de végétalisation. Le cabinet d'architecte, après concertation et propositions, retient les aménagements suivants :

- Deux grands parterres en pleine terre avec copeaux seront créés dans l'alignement des platanes
- Aménagement de marches en bois, le long de la façade sud, avec des emplacements de pleine terre, réservés pour une végétation grimpante
- Aménagement d'une estrade en platelage bois, à l'ancien emplacement de la loge
- Installation d'une pergola avec des plantes grimpantes pour faire de l'ombre
- Plantation de vivaces tapissantes à feuillage persistant, en pied d'arbre dans la cour : lamiers, géraniums persistants, lierres, petites pervenches...
- Plantation de nombreux vivaces au niveau des massifs des jardinières, talus et abords de clôture, afin de cadrer les tapis végétaux (sauges tapissantes, alchémilles...) avec des plantes moutonnantes et des plantes émergentes
- Installation de fougères au pied des arbres existants
- La clôture et les entrées existantes, rue Gabriel Péri, seront conservées, des plantes grimpantes et massifs composés seront créés le long de la clôture.

L'extension de l'école élémentaire Raymond Poincaré comprendra deux nouveaux bâtiments en R+1 de part et d'autre du bâtiment afin d'accueillir :

- 6 nouvelles classes (ouvertes sur la cour)
- Un nouvel espace pour accueillir un centre de loisirs de 100 places, en rez-de-chaussée
- Un nouvel espace de restauration en rez-de-chaussée
- Le réaménagement de l'ancien réfectoire en salle polyvalente
- La reprise de la cour en nouvelle Cour Oasis aménagée.

Les 2 extensions se calent rigoureusement le long des pignons existants pour respecter la façade principale existante et en dégager toute sa composition.

Un dossier complet de présentation de l'extension de l'École Poincaré sera proposé dans le prochain Magazine.

TERRE DE JEUX 2024



Course 2024m !

383 élèves ont participé cette année à la course 2024m ! Depuis quelques années, l'école Poincaré - sous l'égide de sa directrice Fabienne Delrieu - organise cette course à travers la ville, entre le stade Deuil-Enghien et différents points de la ville dans le cadre des actions menées avant les Jeux Olympiques de Paris 2024, ils ont été rejoints en fin de matinée par les Collégiens ! Un relais avec un point d'étape à la salle des fêtes pour les CP puis une course complète pour les CE1, CE2 et CM2.

La course a reçu le soutien des athlètes de l'USDEM Athlétisme dont Daniela Wamokpego, championne de France du triple-saut, en tête de chaque course ! Bravo et merci aux professeurs, aux parents volontaires, à la Police Municipale et aux agents de la Ville qui encadraient la manifestation sportive. Les enfants ont reçu chacun une médaille, la coupe au vainqueur et pour le trio de tête l'honneur de monter sur le podium, en présence de Dominique Petitpas, adjointe au maire déléguée à la jeunesse et aux sports et Mme Bois, Inspectrice de la circonscription.

Bravo à tous les participants et félicitations aux vainqueurs !



De nouveaux éclairages LED au Gymnase Alain Mimoun

La dernière Rencontre Familles a réuni une trentaine de Deuillois autour du badminton. L'occasion pour les familles de découvrir le gymnase Alain Mimoun rénové avec des nouveaux éclairages LED tandis que le sol a été repris durant les vacances scolaires. Une enveloppe de près de 189 000€ pour laquelle le syndicat gestionnaire réunissant les villes de Saint-Brice-sous-Forêt, Grosly, Montmagny et Deuil-La Barre a sollicité des subventions auprès de la Région et du Département. ■

Prochaines étapes

- Des réunions publiques seront organisées notamment avec les parents afin de présenter le projet global de l'extension de l'école Poincaré
- Concernant le planning de travaux : la date de démarrage des travaux est prévue en avril 2023 pour une ouverture à la rentrée des classes de septembre 2024
- La première phase concernera les démolitions avant la reconstruction du préau côté Ouest, de la salle polyvalente côté Est, de la loge en partie centrale. ■

Avoir un chien susceptible d'être dangereux : quelles sont les règles ?

Certains chiens considérés comme pouvant être dangereux sont soumis à une réglementation spécifique. Ces chiens sont classés en 2 catégories : chien d'attaque et chien de garde et de défense.

Les chiens D'ATTAQUE

Dits de 1^{ère} catégorie

Ce sont des chiens issus de croisements assimilables par leurs caractéristiques morphologiques aux chiens de races suivantes :

- American Staffordshire terrier (appelés communément pit-bulls non inscrits au LOF (*Livre des Origines Françaises* = *arbre généalogique*), c'est à dire croisé avec une autre race.
- Mastiff (communément appelés boerbulls)
- Tosa

Ils sont définis par arrêté. Un chien de 1^{ère} catégorie doit obligatoirement être stérilisé.

Les chiens DE GARDE ET DE DÉFENSE

Dits de 2^e catégorie

Ce sont les chiens des races Rottweiler ou Tosa. La catégorie des chiens de garde et de défense comprend aussi les chiens issus de croisements assimilables par leurs caractéristiques morphologiques aux chiens de race Rottweiler.

Vous devez suivre une formation permettant d'attester que vous êtes apte à détenir un chien de 2^e catégorie.

À NOTER !

Dans les lieux publics, vous devez tenir votre chien en laisse et lui mettre une muselière lorsque vous circulez :

- Sur la voie publique
- Dans les parties communes d'un immeuble collectif : couloirs, chaudière, canalisation, garde-corps... et des terrains (jardins, parcs...) affectés à l'usage ou à l'utilité de tous les copropriétaires
- Dans les lieux publics
- Dans les locaux ouverts au public
- Dans les transports en commun



Démarches nécessaires

Si vous êtes détenteur d'un chien dangereux, nous vous invitons à vous présenter à la Police municipale afin d'effectuer les démarches obligatoires.

Des documents sont à présenter afin d'obtenir le permis de détention, dès les 8 mois du chien :

- Cerfa n° 13996*01
- LOF
- CNI du propriétaire ou détenteur
- Carnet de vaccination du chien avec (identification + vaccination antirabique à jour)
- Assurance responsabilité civile
- Certificat de stérilisation (uniquement pour les chiens de 1^{ère} catégorie)
- Évaluation comportementale
- Attestation de formation des maîtres (durée 7h) dans un organisme ou club canin agréé.



PLUS D'INFOS

Police municipale
2, rue Eugène Lamarre
01 88 18 14 60 ■

J'aime ma ville propre ! Stop aux déjections canines

Pour que votre animal soit apprécié de tous, pensez à ramasser ses déjections et à les jeter dans les corbeilles. Lorsque vous promenez votre petit compagnon, emportez avec vous un dispositif de ramassage (des mouchoirs en papier, un sac plastique peuvent faire l'affaire). Votre chien doit être tenu en laisse et ne pas souiller les trottoirs, parcs et pelouses. Des espaces canins spécialement conçus pour vos animaux domestiques sont implantés :

- Rue Sœur Azélie • Avenue Paul Fleury
- Parc de la Galathée (côté rue Gallieni)
- Rue Ronsard • Rue du Commandant Charcot
- Route de St Denis / Nelson Mandela
- Rue Jardin / face 4 et 6 rue de la Galathée
- Rue des Aubépines
- Rue de Verdun / Rue du Docteur Goldstein

En cas de contrôle par la brigade de l'environnement, vous êtes passible d'une amende de 68€. ■



CONSERVATOIRE

Municipal Maurice Cornet

50

ans de pratique musicale

L'ouverture de l'école de musique remonte à 1972. 50 ans plus tard, l'occasion est belle de célébrer cette institution deuilloise. En cinq décennies, de nombreux élèves y ont appris la musique. 48 élèves la première année, ils sont plus de 550 inscrits à la rentrée 2022 ! Le succès du Conservatoire de musique Maurice Cornet ne se dément pas. Pourtant, au départ, le pari était osé. Maurice Cornet, son fondateur, partait d'une partition vide.

Solfège, instruments, orchestres, chorales, concerts, tous les ingrédients se sont ajoutés, au fil des années, pour en faire l'une des plus belles écoles de musique du Val d'Oise.

Fidèle à l'impulsion de son fondateur Maurice Cornet afin « de promouvoir la diffusion musicale et théâtrale », le Conservatoire aujourd'hui dirigé par Benjamin Ducasse, continue à innover en proposant la musique hors les murs, en déployant des projets pédagogiques en direction du public des collèges et lycées avec les classes Cham, des écoles avec les concerts publics des Enfants chantent. En direction des Deuillois avec le Chœur Mosaïque, l'Orchestre symphonique, l'atelier de musique actuelle ou encore la poursuite de l'atelier de théâtre pour les 7/13 ans, la passion et la transmission de l'amour pour la musique demeurent les valeurs fondamentales qui animent toute l'équipe pédagogique...

Pour cette année anniversaire, une programmation ambitieuse vous est proposée (voir Almanach p. 9) !

L'École de Musique c'est l'histoire d'un homme...



Maurice Cornet, le fondateur de l'École de musique en 1925, a six ans écoutant un violon sortir au travers d'un poste à galène « saisissant les tisonniers de la cuisinière, il esquisse sans bien s'en rendre compte les mouvements d'un violoniste ». Ne pouvant payer qu'une heure de cours tous les quinze jours, à force de travail il progressa tant dans son instrument qu'il en a gardé la conviction qu'« avec passion et initiative ... on peut tout faire ».

En 1947, deux ans après son arrivé à Deuil-La Barre, Maurice Cornet violoniste créa le cercle symphonique dans lequel joua M. Henri Hatrel. En 1972, il fonde l'école de musique. En 1975 il en devient le président avec 200 élèves. La plus importante manifestation qui reste de ces débuts de l'école est la diffusion par deux fois en direct sur France-Inter du bal de la musique. De son travail de directeur de l'école, il en dira : « Je ne savais pas comment fonctionnait une école. J'ai vite appris ». Le succès de son enseignement avec « les méthodes affectueuses mises en place avec les professeurs » lui valu la reconnaissance de la ville qui lui procura un lieu pérenne pour que l'école puisse continuer à développer ses actions musicales.

C'est ainsi qu'aidé de l'association des Amis de l'école, le 26 mai 1984 l'École de Musique

désormais installée à la Conciergerie de La Chevrette, est inaugurée en musique par la cinquième symphonie de Beethoven.

Les inscriptions se font alors directement à l'école ce qui permet « de connaître les parents d'avoir un contact direct ce qui est primordial pour de bonnes relations », telles les valeurs enseignées par l'éducation musicale « rigueur, auto-discipline et beaucoup d'amour ». Fervent défenseur de la musique hors les murs, M. Cornet réussit en 1986 en partenariat avec l'Éducation Nationale d'inaugurer la manifestation, reprise chaque année « Les Enfants chantent ».

Maurice Cornet quitte ses fonctions en 1992 en souhaitant que l'ambiance entre professeurs et directeur reste celui « d'une bande de copains ».

Chœur Mosaïque

M. Cornet crée en 1983 le Chœur Mosaïque qui compte aujourd'hui près de 80 chanteurs dirigés depuis 1997 par Mustapha Kaïd.

Le Chœur répondait au souhait de toucher le plus grand nombre de personnes en disposant en un même lieu de l'ensemble de la palette musicale, solfège, musique, chant et théâtre.

Avec un répertoire éclectique, le Chœur participe régulièrement aux manifestations que propose le Conservatoire de musique. ■



1



2



3



4



5



6



7



8



9

La
Semaine
Bleue



10

10/ Jeudi 8 septembre : Première **visite de Monsieur le Préfet** Philippe Court accompagné de M. Denis Dobo-Schoenenberg, sous-préfet, en présence de Mme le Maire, des Maires adjoints : Bertrand Dufoyer, Béatrice Bringer, Slimann Tir, Dominique Petitpas, Alain Chabanel et des services municipaux. Différents dossiers ont été abordés : les défis financiers et humains que doit relever la commune face à la croissance démographique et la pression des promoteurs ; la suppression du PN4 ; les questions de sécurité avec la visite du Pôle sécurité.



11

COUP DEUIL

Retour en images

1/2/ Du 11 au 18 septembre : Séjour seniors Traversée en bateau croisière, visite de l'île d'Aix ou du Château d'Oléron, découverte de la culture des huîtres et dégustation à Marennes ou encore préparation et mise à feu de l'éclade de moules, un plat typique des régions de Charente-Maritime... 25 seniors ont pu profiter de ce magnifique séjour ! **De 3/ à 9/ Du 2 au 7 octobre : Semaine Bleue** Fabrication de produits d'entretien bio, peinture sur verre, jeux de société à la médiathèque, déjeuner festif et thé dansant, gym douce, prévention routière avec la Police municipale et la CRS7, séance de Switch sports mais aussi petit-déjeuner intergénérationnel avec les élèves de Pasteur 1 et 2, découverte de l'impression 3D, pilate, sorties culturelles, karaoké... Une Semaine bleue intense en activités, riche en rencontres et échanges ! Plus de photos sur www.deuillabarre.fr. **11/ Samedi 2 juillet : Cérémonie à l'Arc de Triomphe** avec les anciens combattants et le CMJ, sur la tombe du Soldat inconnu pour la Commémoration de la Flamme. **12/ Vendredi 9 septembre : Cérémonie d'hommage en l'honneur de Tony Tinilao**, agent de la Police municipale. **13/14/ Samedi 17 septembre :** 117 participants au rendez-vous du **nettoyage de la nature le World Cleanup Day** ! **15/ Samedi 8 octobre :** **Journée bien-être** avec L'Odyssée et L'Arbre de Vie. **16/ Mercredi 12 octobre : Octobre Rose :** sensibilisation et prévention avec des médecins et une sage-femme. **17/18/ Samedi 15 octobre : Fête de la science :** découverte de la robotique, de l'intelligence artificielle, du codage, de la programmation, escape game et défis robotiques... ■



12



13



16



15



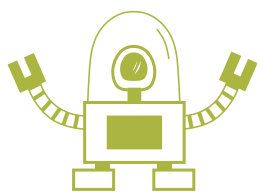
14



17



18





Le Comité Artistique fête ses 61 ans



Cette association culturelle deuilloise bien connue de tous, orientée vers le 3^e art, n'a pas pu fêter l'an dernier son 60^e anniversaire, pour cause de pandémie, elle se rattrape en ce mois anniversaire de novembre.

Ces hommes ont orchestré la vie picturale et artistique deuilloise durant de nombreuses années. Les cours donnés à l'académie avaient une renommée reconnue et un salon annuel accueillait les plus grands artistes du département et de la région.

Une grande figure de la peinture

Durant de nombreuses années, Maître Raymond René Bloch deviendra le Professeur de l'Académie de Peinture. Élève de Paul Albert Laurens (Portraitiste et affichiste du XX^e siècle) et de Charles Ventrillon-Horber (Peintre décorateur de théâtre), il devient membre de la société des artistes français et expose lors des célèbres salons annuels de 1927 à 1939. Portraitiste, paysagiste, peintre de nus et de fleurs, amoureux de la nature, journaliste bénévole, il fut le grand défenseur des artistes

les « plus avancés » et pas compris à l'époque : Matisse, Lhote, Bonnard et Picasso qu'il a bien connus.

Au fil des ans, l'association a poursuivi et maintenu cet esprit artistique et a su poursuivre ses activités, se développer, participer aux manifestations culturelles de la Ville grâce à l'appui de ses bénévoles et de ses artistes-adhérents, notamment ses présidents Claudine Delmas, Claude Aubry et aujourd'hui Marie-Christine Haudry.

L'association propose d'apprendre les bases du dessin et les différentes techniques de peinture ainsi que de développer l'esprit créatif et artistique des adhérents. Plusieurs cours sont proposés : peinture à l'huile, aquarelle, acrylique, pastels gras et secs, crayons, encres et techniques mixtes, modèle vivant, portrait et dessin. Les cours sont ouverts à tous les niveaux, du débutant à l'artiste chevronné, à partir de 18 ans.

Le Comité organise, pour son anniversaire, plusieurs manifestations en novembre et décembre, avec le soutien de la Direction des affaires culturelles de la ville (voir programme complet dans l'almanach p.3).

Créée en novembre 1961 sous l'égide de Henri Hatrel, alors 1^{er} maire-adjoint de Deuil-La Barre, avec l'appui de passionnés d'art comme lui : Pierre Regis, Jean Aubert et Françoise Lepaire, la liste serait incomplète sans nommer Raymond-René Bloch qui les rejoint un peu plus tard, l'Académie de Peinture devenue « Comité Artistique » maintient depuis toujours dans ses statuts, le même article 2 du titre premier : « l'association a pour objet d'encourager le développement des arts plastiques... ».



De gauche à droite : Henri Hatrel, Pierre Regis et Raymond René Bloch



PLUS D'INFOS

Comité Artistique

24, rue Cauchoix

06 76 76 18 11

comartdeuil@free.fr

<http://comartdeuil.free.fr>

EXPRESSION LIBRE

En application de l'article L.2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette page est destinée à la libre expression politique des élus municipaux. La rédaction décline toute responsabilité sur la teneur des propos tenus.

Groupe « Vivons Notre Ville »

Qui aurait pu imaginer, il y a moins d'un an que le contexte géopolitique de ces derniers mois allait impacter de façon aussi directe le fonctionnement même de nos collectivités territoriales, avec une augmentation vertigineuse du coût des énergies. Au point de réduire drastiquement ou d'annihiler notre capacité d'autofinancement. Cette situation est d'autant plus paradoxale qu'elle risque de porter atteinte ou de retarder les réalisations nécessaires à l'indispensable transition énergétique.

À l'instar des autres communes, notre Ville travaille à un plan de sobriété énergétique pour amenuiser, autant que faire se peut, la facture énergétique. De multiples pistes doivent être explorées tout en gardant à l'esprit que nous devons conserver un niveau de service acceptable. Pour réussir ce plan d'économies, il faut compter sur la prise de conscience de tous : agents communaux, associations, utilisateurs des structures communales... C'est une condition indispensable pour obtenir un résultat tangible, au moins 10% de gain énergétique à court terme. Chacun pourra s'en convaincre en se penchant sur ses propres factures d'énergie.

Même si le résultat de ce plan peut paraître limité au regard de la consommation énergétique totale, il est impératif de l'améliorer et de le faire perdurer. Ce sera, en tout état de cause, à la fois un gain au plan financier et une contribution à la transition écologique avec moins de CO² rejeté dans l'atmosphère, ce qui sera appréciable.

Le grand objectif, inscrit dans le programme de l'équipe municipale, est de parvenir à réaliser les travaux et les transformations qui doivent aboutir à de bien plus grandes et durables économies d'énergie tout en réduisant le recours aux énergies fossiles. Une démarche qui s'est pleinement traduite dans le renouvellement du marché d'éclairage public conclu en début d'année. L'effort d'investissement engagé (2,4 M euros) va permettre, dès cette année, des économies d'énergie qui atteindront plus de 60% à l'issue du programme de renouvellement des luminaires (2025).

La poursuite de la démarche de transition énergétique passe par des investissements de nature différente. D'une part ceux d'un montant limité, réalisables à court terme. C'est le cas, par exemple, des changements d'éclairage, ampoules ou néons, dans nos bâtiments communaux. Ce travail a commencé dans la mairie et va être opéré en totalité dans l'école Saint-Exupéry. D'autre part des investissements plus lourds seront nécessaires pour l'isolation de nos bâtiments. La rapidité d'exécution de ces travaux sur les années à venir va dépendre de nos capacités financières, grevées comme on l'a dit par la flambée des prix de l'énergie. À moins que l'État n'apporte une aide conséquente aux collectivités locales pour ces travaux. S'il y a bien un domaine sur lequel son intervention est attendue c'est bien celui-là. Espérons que ce sera le cas.

Alain Chabanel, Adjoint au Maire
et l'équipe « Vivons Notre Ville »
www.scolan2020.fr/ / [f @muriel.scolan](https://www.facebook.com/muriel.scolan)

Groupe d'opposition « Ensemble pour Deuil-La Barre »

Quelle place pour les seniors dans notre ville ?

La semaine bleue vient de s'achever et, avec elle, les traditionnels ateliers de gym douce et thé dansant organisés pour nos aînés. Au-delà de ce moment de partage ponctuel, l'un des enjeux de société est de créer des liens entre générations, en invitant le grand public à prendre conscience de la place et du rôle social de nos seniors. Afin de répondre aux besoins des plus âgés, les communes doivent mettre en place une approche pluridisciplinaire et transversale, entre social, aménagement urbain, logement, mobilité, commerces...

Une ville accueillante pour les aînés, c'est une ville qui l'est pour l'ensemble de la population : l'accessibilité pour les personnes handicapées va de pair avec celle des personnes à mobilité réduite.

Faciliter la mobilité douce (marche, vélo...) hors du domicile afin de se déplacer au mieux, et revaloriser les commerces de proximité, véritables acteurs du lien social, doivent être au centre des préoccupations lorsqu'on repense un plan de circulation, par exemple.

La question du logement est aussi importante. De nouveaux types d'habitats partagés comme alternatives aux EPHAD peuvent être développés sous l'impulsion de la ville.

Enfin, parler des seniors, sans prendre en compte l'âge, n'a pas de sens : les jeunes retraités n'ont pas du tout les mêmes besoins que des personnes plus avancées en âge qui demandent des aménagements différents. Cela signifie qu'il faut accepter de prendre le temps, de rencontrer et de faire parler ces publics afin de pouvoir répondre à tous ces besoins correctement. Bref, un vrai projet de ville !

Le commerce à Deuil. Où en est-on ?

Justement où en est-on du commerce de proximité sur notre commune ? Force est de constater que la situation déjà très tendue en 2014 s'est, sauf dans le quartier de La Galathée, encore dégradée depuis.

Côté restaurant, « Verre chez moi », institution deuilloise vient d'annoncer son départ pour Saint-Prix où il est accueilli à bras ouverts. La fameuse brasserie de la place de l'église dont on nous annonce l'installation depuis de longues années ne pointe toujours pas le bout de son nez. Le centre-ville a perdu sa boucherie et son remplacement promis l'année dernière déjà ainsi que l'installation d'une fromagerie tardent à voir le jour.

Que sont donc devenues les promesses de 2014 de « dynamiser le commerce de proximité » puis de 2020 de « relancer la dynamique commerciale de centre-ville » ? Notre groupe sera particulièrement vigilant pour que l'offre et la diversité des commerces ne se réduisent pas encore sur notre ville.

Vos 6 élus **EDLB** (Vincent Gayraud, Brigitte Goch Bauer, Thomas Guillo, Hamida Bouabdallah, Thierry Mérel, Vanessa Challal-Pereira) pour le groupe « Ensemble pour Deuil-La Barre », www.ensemblepourdeuillabarre.fr
[f Ensemble pour Deuil-La Barre](https://www.facebook.com/ensemblepourdeuilabarre)

Groupe « Libres à Deuil ! » Élus de l'opposition pour l'écoute et le respect des Deuillois.

Vers la sobriété énergétique à Deuil-La Barre ?

Deuil-La Barre, comme de nombreuses communes, va être touchée de plein fouet par la flambée du coût des énergies (Gaz, électricité, carburant...), impactant directement son budget de fonctionnement. Soucieux du bien-être de nos agents, du corps enseignants et des élèves, mais également de l'équilibre budgétaire de notre ville, nous avons demandé à la majorité, s'il y aurait des arbitrages et si oui lesquels ? Cette dernière s'est inscrite dans l'ouverture, et, fait marquant, nous a proposé de participer à un groupe de travail, afin d'identifier et d'évaluer toutes les mesures de sobriété énergétique envisageables à court, moyen et long terme pour notre commune. Nous avons, bien entendu, répondu favorablement à cette invitation. Les années précédentes, les écoles avaient dû faire face à des pannes récurrentes au niveau des chaudières, en particulier lors des reprises des cours. Nous avons, à l'époque, demandé à ce qu'une maintenance préventive soit réalisée sur l'ensemble des systèmes de chauffage, et il semblerait que nous ayons été entendus et qu'elle soit déjà faite. D'autre part, il nous a été confirmé qu'une température de 19° serait respectée dans l'ensemble de nos bâtiments publics.

Urbanisme : Avec ou sans permis ?

De plus en plus de propriétaires Deuillois, d'architectes et d'entrepreneurs, désappointés par le montage de leurs dossiers d'urbanismes, médusés par les réponses qui leurs sont réservées de la part du service concerné, nous sollicitent pour sortir de l'impasse dans laquelle ils se trouvent. La plupart de ces projets, conformes aux règles du PLU, se retrouvent bloqués dans d'incessants échanges de courriers sans plus de détails, ni d'explications claires. Cela dénote d'un manque de communication qu'il faudrait revoir, afin d'apaiser toutes ces vives tensions. Rappelons qu'il n'y a plus d'élu à l'urbanisme, et que l'architecte conseil tant apprécié par les Deuillois a été remercié dès le début de ce mandat... Dans le même temps, des projets de plus grande ampleur fleurissent dans toute la partie sud de notre commune. Sur ces sujets, Mme le Maire nous répond, résignée, qu'elle se résout aux obligations légales, telle que l'aberrante loi SRU et son quota de 25% de logements locatifs sociaux. Au-delà de l'énorme densification de notre ville, nous ne cessons de répéter qu'en l'absence d'une véritable vision de l'aménagement urbain, l'attraction de notre ville, déjà réduite par des problèmes de stationnement, des infrastructures sous dimensionnées, du plan de circulation global non défini, risque de totalement disparaître. Sans une politique d'ensemble plus cohérente sur le long terme, on laissera inévitablement le terrain libre aux appétits des promoteurs du moment.

Jean-Marie Roy, Mehdi Legroune, Sylvain Brouard,
conseillers municipaux d'opposition. <http://libresadeuil.fr/>
[f LIBRESADEUIL](https://www.facebook.com/libresadeuil) [i libresadeuil](https://www.instagram.com/libresadeuil) /
Contact & RDV : libresadeuil@gmail.com

Les Festivités de Noël

2022



DU 9 AU 11 DÉCEMBRE
Place de l'Église

// MARCHÉ DE NOËL // SCULPTURE SUR GLACE //
// PARADE MUSICALE & LUMINEUSE //
// PÈRE NOËL // CHANTS // GOURMANDISES //
// PETIT TRAIN //



Programme complet sur
WWW.DEUILLABARRE.FR
Info : 01 34 28 66 15